
PR8.1

Projet de réfection de la digue de la centrale
des Cèdres dans la MRC Vaudreuil-Soulanges

6211-01-036

AECOM

Bâtir pour un monde meilleur

Réfection de la digue de la centrale des Cèdres

Étude de potentiel archéologique

Réfection de la digue de la centrale des Cèdres

Étude de potentiel archéologique

60505352

Décembre 2016

Réerves et Limites

Le rapport ci-joint (le « Rapport ») a été préparé par AECOM Consultants Inc. (« Consultant ») au bénéfice du client (« Client ») conformément à l'entente entre le Consultant et le Client, y compris l'étendue détaillée des services (le « Contrat »).

Les informations, données, recommandations et conclusions contenues dans le Rapport (collectivement, les « Informations ») :

- sont soumises à la portée des services, à l'échéancier et aux autres contraintes et limites contenues au Contrat ainsi qu'aux réserves et limites formulées dans le Rapport (les « Limites »);
- représentent le jugement professionnel du Consultant à la lumière des Limites et des standards de l'industrie pour la préparation de rapports similaires;
- peuvent être basées sur des informations fournies au Consultant qui n'ont pas été vérifiées de façon indépendante;
- n'ont pas été mises à jour depuis la date d'émission du Rapport et leur exactitude est limitée à la période de temps et aux circonstances dans lesquelles elles ont été collectées, traitées, produites ou émises;
- doivent être lues comme un tout et, par conséquent, aucune section du Rapport ne devrait être lue hors de ce contexte;
- ont été préparées pour les fins précises décrites dans le Rapport et le Contrat;
- dans le cas de conditions souterraines, environnementales ou géotechniques, peuvent être basées sur des tests limités et sur l'hypothèse que de telles conditions sont uniformes et ne varient pas géographiquement ou dans le temps.

Le Consultant est en droit de se fier sur les informations qui lui ont été fournies et d'en présumer l'exactitude et l'exhaustivité et n'a pas l'obligation de mettre à jour ces informations. Le Consultant n'accepte aucune responsabilité pour les événements ou les circonstances qui pourraient être survenus depuis la date à laquelle le Rapport a été préparé et, dans le cas de conditions souterraines, environnementales ou géotechniques, n'est pas responsable de toute variation dans de telles conditions, que ce soit géographiquement ou dans le temps.

Le Consultant convient que le Rapport représente son jugement professionnel tel que décrit ci-dessus et que l'Information a été préparée dans le but spécifique et pour l'utilisation décrite dans le Rapport et le Contrat, mais ne fait aucune autre représentation ou garantie de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, en ce qui concerne le Rapport, les Informations ou toute partie de ceux-ci.

Sans limiter de quelque façon la généralité de ce qui précède, toute estimation ou opinion fournies par le Consultant concernant les coûts et l'échéancier de travaux construction ou de toute autre activité professionnelle décrite dans le Contrat représentent le jugement professionnel du Consultant à la lumière de son expérience et de la connaissance et des informations dont il dispose au moment de la préparation du Rapport. N'ayant aucun contrôle sur le marché, les conditions économiques, le prix de la main-d'œuvre, du matériel et des équipements de construction ou les procédures d'appel d'offres, le Consultant, ses administrateurs, dirigeants et employés ne sont en mesure de faire aucune représentation ou garantie de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, quant à l'exactitude de ces estimations et opinions ou quant à l'écart possible entre celles-ci et les coûts et échéanciers de construction réels ou de toute autre activité professionnelle décrite dans le Contrat, et n'acceptent aucune responsabilité pour tout dommage ou perte découlant ou lié de quelque façon à celles-ci. Toute personne se fiant sur ces estimations ou opinions le fait à ses propres risques.

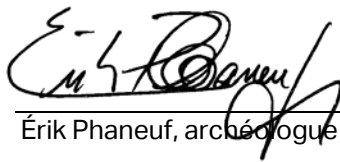
À moins que (1) le Consultant et le Client n'en conviennent autrement par écrit; (2) que ce soit requis en vertu d'une loi ou d'un règlement; ou (3) que ce soit utilisé par un organisme gouvernemental révisant une demande de permis ou d'approbation, seul le Client est en droit de se fier ou d'utiliser le Rapport et les Informations.

Le Consultant n'accepte et n'assume aucune responsabilité de quelque nature que ce soit envers toute partie, autre que le Client, qui pourrait avoir accès au Rapport ou à l'Information et l'utiliser, s'y fier ou prendre des décisions qui en découlent, à moins que cette dernière n'ait obtenu l'autorisation écrite préalable du Consultant par rapport à un tel usage (« Usage non conforme »). Tout dommage, blessure ou perte découlant d'un Usage non conforme du Rapport ou des Informations sera aux propres risques de la partie faisant un tel Usage.

Ces Réerves et Limites font partie intégrante du Rapport et toute utilisation du Rapport est sujette à ces Réerves et Limites.

Signatures

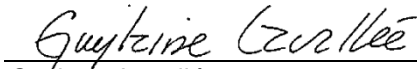
Rapport préparé par :



Érik Phaneuf, archéologue senior

Le 1^{er} décembre 2016

Rapport vérifié par :



Guylaine Lavallée, superviseure,
Études sociales

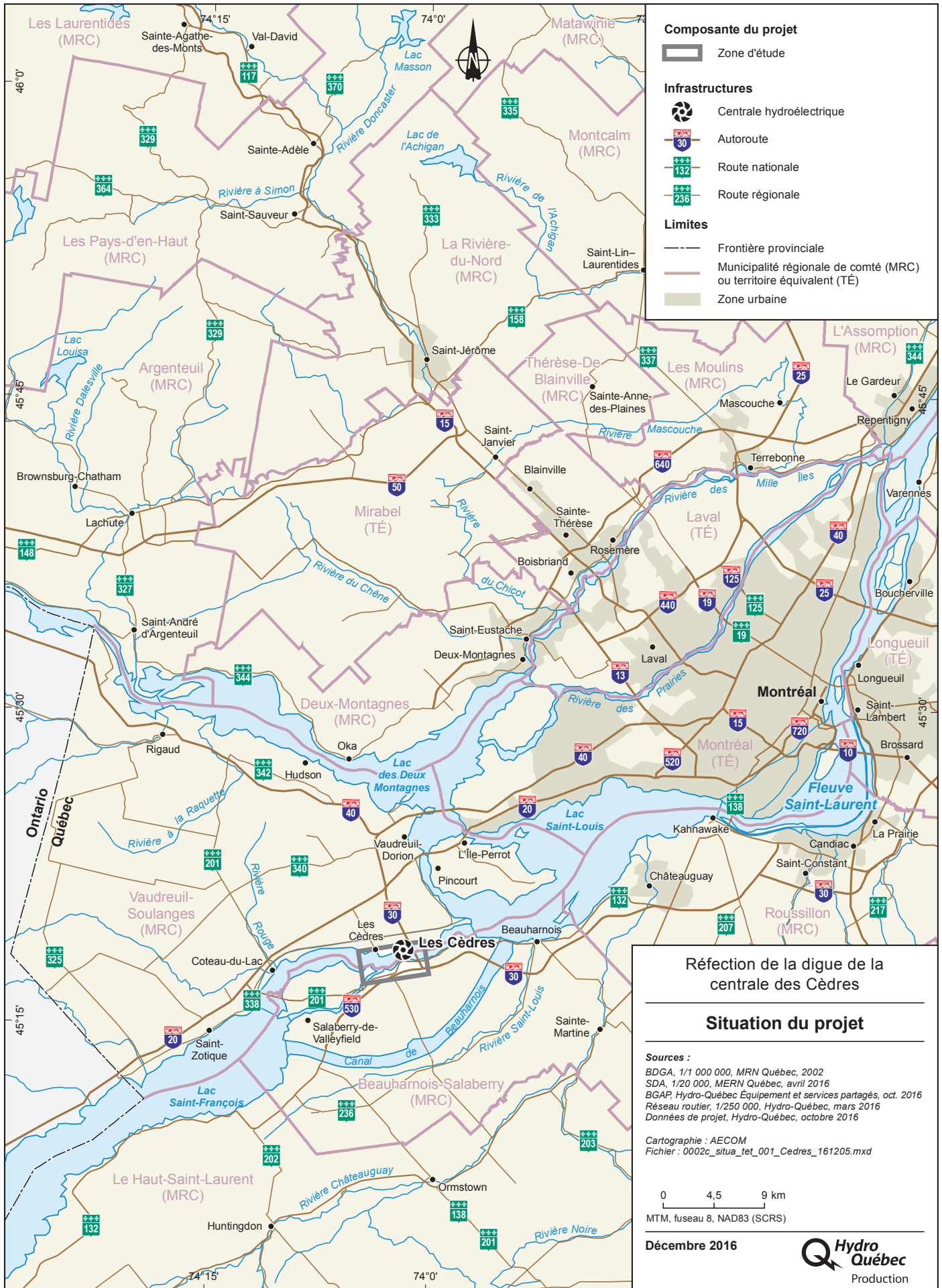
Le 1^{er} décembre 2016

Rapport approuvé par :



Julie Maheu
Chargée de projet

Le 1^{er} décembre 2016



Équipe de réalisation

Hydro-Québec

| | |
|------------------------|--|
| Cristian Dobre | Chef - Maintenance Barrages et infrastructures |
| Christine Vadeboncoeur | Chargée de projets environnement Hydro-Québec Équipement et services partagés |
| André Burroughs | Conseiller environnement, Expertise environnement, Direction Ingénierie de Production |

AECOM

| | |
|------------------|--|
| Normand Gauthier | Directeur de projet |
| Julie Maheu | Chargée de projet |
| Érik Phaneuf | Archéologue senior, rédaction |
| Guyline Lavallée | Superviseure, Études sociales |
| Caroline Richard | Coordonnatrice, Géomatique et cartographie |
| Josée Dubois | Spécialiste géomatique |
| Michèle Gagnon | Mise en page et édition |

Référence à citer

AECOM. 2016. *Réfection de la digue de la centrale des Cèdres – Étude de potentiel archéologique*. Rapport présenté à Hydro-Québec. 38 pages et annexe.

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Équipe de réalisation | v |
| 1 Introduction | 1 |
| 2 Cadre légal | 3 |
| 3 Méthodologie générale | 5 |
| 4 Chronologie de l'occupation humaine | 7 |
| 4.1.1 Occupation préhistorique | 7 |
| 4.1.1.1 Le Paléoindien (12 500 à 8 000 AA) | 8 |
| 4.1.1.2 L'Archaïque (8 000 à 3 000 AA) | 8 |
| 4.1.1.3 Le Sylvicole ou le Bouclérien récent de l'Est (3 000 à 450 ans AA) | 9 |
| 4.1.2 Occupation historique | 10 |
| 4.1.2.1 Les débuts du peuplement | 11 |
| 4.1.2.2 La navigation | 14 |
| 5 État des connaissances archéologiques et patrimoniales | 22 |
| 5.1 Composante terrestre | 22 |
| 5.1.1 BhFm-2 | 23 |
| 5.1.2 BhFm-8 | 23 |
| 5.2 Composante subaquatique | 24 |
| 6 Évaluation du potentiel archéologique de la zone d'étude restreinte | 29 |
| 6.1 Potentiel de la composante terrestre | 29 |
| 6.2 Potentiel de la composante subaquatique | 29 |
| 7 Conclusion et recommandations | 31 |
| 8 Bibliographie | 33 |

Liste des tableaux

| | |
|---|----|
| Tableau 1 : Découpage chronologique de la préhistoire du Québec | 7 |
| Tableau 2 : Répertoire des sites archéologiques dans la zone d'étude élargie..... | 23 |

Liste des figures

| | | |
|-------------|--|----|
| Figure 1 : | Extrait des rapides des Cèdres provenant du Plan of River St. Lawrence Between Prescott and Montreal Shewing the Rapids, and Provincial Canals, to Improve the Navigation..... | 11 |
| Figure 2 : | Extrait de la carte générale des paroisses et missions établies des deux côtés du fleuve St-Laurent depuis Rimousky en montant jusqu'au Côteau des Cèdres de 1740 à 1749..... | 12 |
| Figure 3 : | Extrait de A New Map of the province of Quebec according to the royal proclamation of the 7 th of October 1763..... | 13 |
| Figure 4 : | Extrait de la carte de Bouchette de 1831..... | 14 |
| Figure 5 : | Plan of the Lake St. Louis and parts of the lakes of the Two Mountains and Francis..... | 15 |
| Figure 6 : | Rapides des Cèdres vers 1829..... | 16 |
| Figure 7 : | Cageux sur leur cribe dans les rapides près du village Les Cèdres en 1838..... | 17 |
| Figure 8 : | Navire à vapeur navigant les rapides des Cèdres..... | 18 |
| Figure 9 : | Tracé hydrographique du chenal de navigation dans les rapides des Cèdres en 1854..... | 19 |
| Figure 10 : | Extrait 31-G-08, Vaudreuil de 1909..... | 20 |
| Figure 11 : | Extrait de la carte de comté de Soulanges de 1937..... | 20 |
| Figure 12 : | Extrait de la carte de Saint-Timothée de 1973 montrant l'étiage..... | 21 |
| Figure 13 : | Positionnement du vestige submergé à vocation industrielle au sein de la zone AS-4 datant possiblement de la construction de l'aménagement des Cèdres..... | 24 |
| Figure 14 : | Bathymétrie amont à l'est de l'évacuateur avec positionnement de la cage de bois ainsi qu'une anomalie non identifiée..... | 25 |
| Figure 15 : | Bathymétrie amont à l'ouest de l'évacuateur avec détail de la cage de bois..... | 26 |

Liste des annexes

| | |
|----------|-------|
| Annexe A | Carte |
|----------|-------|

1 Introduction

Les études d'impact de projets de production d'Hydro-Québec reposent sur l'intégration des aspects technoéconomiques et environnementaux du projet. Les études technoéconomiques permettent de définir la nature exacte du projet et de déterminer ses caractéristiques ainsi que son coût optimal de réalisation. Les études environnementales visent pour leur part à maximiser l'intégration du projet au milieu et ses retombées positives, et à réduire ses impacts. La détermination des enjeux et l'évaluation des impacts d'un projet reposent sur une connaissance approfondie du milieu d'accueil. Cette connaissance est fondée sur un programme d'inventaire exhaustif de la zone d'étude délimitée pour le projet. Les inventaires réalisés portent sur les éléments des milieux naturel et humain ainsi que sur les caractéristiques particulières du paysage.

Dans le cadre de ce mandat, il s'agit de prendre en considération l'ensemble des exigences du projet, à identifier les risques, les problèmes et les conflits potentiels associés à ce projet, à proposer des solutions de rechange, à présenter une description préliminaire des options qui pourraient avoir des incidences, notamment sur le patrimoine archéologique. Ce document présente l'état des connaissances en matière d'occupation humaine ancienne, tant de la période préhistorique que de la période historique, au sein d'une aire d'étude englobant les îles entourant la centrale des Cèdres.

La centrale des Cèdres est une centrale hydroélectrique au fil de l'eau érigée sur le fleuve Saint-Laurent à Les Cèdres. Inaugurée en 1915, c'était pour son époque la plus importante centrale hydroélectrique du Québec. Cette centrale était à l'origine équipée de 9 groupes pour une puissance installée de 81 MW. Elle a été agrandie en 1924 pour accueillir 18 groupes et augmenter sa puissance à 162 MW. L'ensemble de ces travaux a grandement perturbé les îles situées au sein de la zone d'étude restreinte (voir carte 1 en annexe). Les aménagements hydroélectriques ainsi que la réalisation de nombreux canaux de navigation principalement au XX^e siècle à proximité de la zone d'étude ont également perturbé le cours normal du fleuve et altéré la frange riveraine.

En avril 1988, une étude d'impact est réalisée dans le cadre du projet de remplacement de la centrale des Cèdres par la firme Arkéos. L'inventaire archéologique systématique réalisé en 1988 couvre la totalité de la zone d'étude du présent projet ainsi que l'ensemble des îles de l'archipel (Arkéos, 1991). L'expertise de 1988 est résumée dans les pages qui suivent et étayée par une série de cartes anciennes illustrant le portrait macro-événementiel de la région.

Les travaux projetés dans la zone restreinte comportent sept zones d'intervention de remblayage localisées sur trois plans d'eau. Le remblayage prévu totalise $\pm 1\,957$ m linéaires pour une superficie totale d'empiètement de 29 275 m² principalement localisés de part et d'autre de l'évacuateur bétonné, dans le canal d'amenée et dans le bassin Saint-Timothée. L'impact des travaux sur la digue, les aires d'entrepreneurs et d'entreposage et la présence de nouveaux remblais affectent principalement le lit du fleuve et le lit du canal d'amenée ainsi que la frange riveraine à l'endroit des travaux.

Le mandat d'évaluation archéologique confié par Hydro-Québec à la firme AECOM vise à :

- 1) effectuer une recherche documentaire ayant trait à la présence de sites archéologiques préhistoriques et historiques connus au sein de la zone d'étude élargie;
- 2) effectuer une synthèse des connaissances archéologiques actuelles dans la zone d'étude;
- 3) produire un rapport de recherche sur le potentiel archéologique et émettre des recommandations visant à protéger la ressource culturelle.

2 Cadre légal

Dans tout projet pouvant affecter le territoire et plus particulièrement son sous-sol, les promoteurs doivent se conformer à la législation fédérale et provinciale protégeant les ressources patrimoniales et archéologiques.

Les lois prévoient des procédures d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement en vertu des articles 31.1 et suivants de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE) (L.R.Q., c.Q-2) et de l'article 2 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement* (R.R.Q., r.9). Différents projets sont également assujettis à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (L.C. 2012, ch. 19, art. 52).

La LQE stipule, à l'article 31.1, que les sites archéologiques et historiques ainsi que les biens culturels peuvent être considérés à titre de paramètres d'analyse dans l'étude d'impact sur l'environnement. Le *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts* précise, pour sa part, que l'étude d'impact peut traiter les aspects des inventaires qualitatifs et quantitatifs du patrimoine culturel, archéologique et historique du milieu visé par le projet d'aménagement (section III, art. 3b). Quant à la L.C. (par. 2 [5]), celle-ci stipule qu'il faut considérer les ressources du patrimoine culturel dans le cadre des évaluations environnementales et des effets environnementaux qui comprennent les répercussions sur « une construction, un emplacement ou une chose d'importance en matière historique, archéologique, paléontologique ou architecturale ».

Au Québec, la *Loi sur le patrimoine culturel* (L.R.Q., P-9.002, 2011, chap. B-4) définit un « bien archéologique » et un « site archéologique » comme des témoins de l'occupation humaine préhistorique ou historique et un « site patrimonial » est défini comme « un lieu [...] un territoire qui présente un intérêt pour sa valeur archéologique, architecturale, artistique, emblématique, ethnologique, historique... » (L.R.Q. chap. B-4. art. 2). Également, selon l'article 48, « Nul ne peut, sans l'autorisation du ministre, altérer, restaurer, réparer, modifier de quelque façon ou démolir en tout ou en partie un bien patrimonial classé... » et selon l'article 74, « quiconque découvre un bien ou un site archéologique doit en aviser le ministre sans délai ».

3 Méthodologie générale

L'étude de potentiel archéologique vise à délimiter les lieux susceptibles de contenir des traces d'occupation humaine ancienne des périodes préhistoriques ou historiques. La détermination du potentiel archéologique repose sur l'analyse de données archéologiques, préhistoriques et historiques, d'archives et de publications historiques, d'études paléogéographiques, géomorphologiques, géologiques, de la faune et de la flore. Ces données sont obtenues en consultant des sources telles que l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ), la cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec et du Répertoire du patrimoine culturel du Québec provenant du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) ainsi que d'études spécialisées en archéologie. La recherche parmi de nombreuses publications scientifiques permet de réaliser un portrait évolutif de la paléomorphologie du territoire et de ses constituants. Ces données permettent d'identifier la présence de sites archéologiques déjà connus et de concevoir des modèles théoriques, constitués de caractéristiques géographiques, qui correspondent à des types de lieux ayant pu être favorisés par divers groupes humains dans un espace prédéterminé.

La recherche documentaire de la période historique, tant euroquébécoise qu'amérindienne, à des fins de compréhension d'éventuelles découvertes de vestiges d'occupation humaine, provient de sources diverses. Pour ce faire, divers rapports et publications régionales en histoire et en patrimoine ainsi que des données archivistiques, de cartes, de photos et de plans sont consultés. L'étude des cartes anciennes illustre l'évolution relativement précise de l'occupation polyphasée de la zone d'étude. Enfin, une analyse plus actuelle des facteurs ayant pu altérer la trame archéologique et le processus de formation des sites sont considérés dans l'évaluation.

Ceci étant dit, la zone d'étude restreinte ayant déjà fait l'étude de recherches archéologiques exhaustives, le présent rapport synthétise les connaissances acquises lors de recherches réalisées par la firme Arkéos à l'été 1988. Le volet subaquatique de l'étude de potentiel archéologique combine les recherches réalisées par la firme Arkéos (1991) et les résultats de recherches d'un rapport d'investigation sous-marine de la centrale des Cèdres (Boucher et Bernard, 2011).

4 Chronologie de l'occupation humaine

La présence humaine sur le territoire à l'étude s'exprime à l'intérieur de trois grandes périodes, soit la période préhistorique, la période historique qui inclut les premiers contacts entre les peuples autochtones et les premiers Européens et, enfin, la période contemporaine et moderne. Une subdivision plus fine s'insère dans la période préhistorique telle que définie ici-bas. La région de Montréal, et plus précisément les îles aux abords des rapides et aux confluents du fleuve Saint-Laurent, de la rivière Outaouais et des lacs des Deux-Montagnes, Saint-Pierre et Saint-Louis sont habitées à partir de la période archaïque. C'est à partir de ce moment que les conditions environnementales et l'habitabilité du lieu permettent une première occupation, le territoire étant immergé avant cette période.

À l'échelle provinciale cependant, l'occupation du territoire commence il y a environ 12 500 ans avant aujourd'hui (AA) et se poursuit jusqu'à nos jours. Un découpage chronologique est réalisé selon l'évolution des assemblages artéfactuels et des modes de subsistance, tel qu'interprété par les archéologues québécois. Ce découpage est présenté au tableau 1 et défini par la suite.

Tableau 1 : Découpage chronologique de la préhistoire du Québec

| Dates : Avant Aujourd'hui (AA) | Périodes culturelles |
|--------------------------------|---------------------------------------|
| 500-présent | Historique et de contact |
| 1 000-500 | Sylvicole supérieur |
| 2 400-1 000 | Sylvicole moyen |
| 3 000-2 400 | Sylvicole inférieur |
| 3 800-3 000 | Archaïque terminal |
| 6 000-3 800 | Archaïque supérieur |
| 8 000-6 000 | Archaïque moyen |
| 10 000-8 000 | Paléoindien récent / Archaïque ancien |
| 12 500-10 000 | Paléoindien ancien |

Source : Taché, 2010; Chapdelaine, 1998; Plourde, 2006.

4.1.1 Occupation préhistorique

Le premier peuplement du territoire québécois commence aussitôt que les glaces de l'inlandsis laurentidien se retirent du territoire, soit il y a plus de 12 500 ans AA. Le sud du Québec présente alors une végétation clairsemée de type toundra et le climat y est froid et propice aux caribous migrants. Les vestiges d'un des premiers établissements du territoire québécois se trouvent aujourd'hui dans la région du lac Mégantic où des pointes à cannelure de type « Folsom » découvertes à 0,55 m de profondeur ont permis de rattacher ses utilisateurs au Paléoindien ancien (Chapdelaine, 2007; Plourde, 2006).

C'est à la fin du Paléoindien et au début de la période archaïque que les premiers sites d'occupation apparaissent en Gaspésie, sur la Côte-Nord et au Saguenay. Au cours de cette période, les populations humaines doivent s'adapter à des conditions climatiques en continuelles transformations. Le climat se

réchauffant jusque vers 6 000-5 000 ans AA, il se refroidit légèrement par la suite. Avec la fonte du glacier qui se termine vers 6 000 ans AA, de nouvelles régions sont maintenant accessibles, les populations colonisent des territoires de plus en plus éloignés vers le nord et vers 3 500 ans AA, l'ensemble du Québec est en grande partie exploré. L'adaptation climatique et territoriale provoque un processus de caractérisation culturelle. Cette adaptation permet la reconnaissance de traits spécifiques à un assemblage d'outils et une particularisation de l'exploitation des ressources naturelles. Ainsi, il est possible d'identifier des faciès différents reconnus comme l'Archaïque maritime dans le golfe du Saint-Laurent, l'Archaïque laurentien dans la vallée du Saint-Laurent et l'Archaïque du bouclier dans le territoire subarctique. Enfin, au cours de la période sylvicole, l'éventail des particularités culturelles s'accroît avec l'apparition de la céramique tout en continuant d'évoluer et de se ramifier.

En ce qui nous concerne, le secteur à l'étude s'exonde à la période archaïque et y voit aussitôt apparaître une première occupation humaine du territoire (Sénécal, 2014).

4.1.1.1 Le Paléoindien (12 500 à 8 000 AA)

Vers 12 500 ans AA, les Paléoindiens occupent tout le centre et le sud des États-Unis. Mais de nouveaux territoires septentrionaux deviennent habitables selon les limites du retrait des glaciers wisconsinien. C'est ainsi que les Paléoindiens occupent l'Ontario, la Nouvelle-Angleterre et se trouvent dans les provinces maritimes vers 11 500 à 10 000 ans AA. Ils pratiquent vraisemblablement le nomadisme, ne demeurant que très peu de temps à chaque endroit. Ces nouveaux territoires non habités et inconnus offrent de nouvelles ressources qui demeurent à être découvertes et exploitées. La base économique de ces gens repose sur une exploitation intensive des grands mammifères terrestres tout en profitant de l'ensemble des autres ressources disponibles. Avec le temps, l'exploitation des ressources de la mer semble avoir occupé une place de plus en plus importante dans leur mode de vie (Wright, 2002; Plourde, 2006).

Un site témoin de la présence paléoindienne dans la région de Québec, datant possiblement du Paléoindien récent, suggère une occupation insulaire à l'embouchure la rivière Chaudière. Les analyses préliminaires associent ce site archéologique à un autre de la baie Mississiquoi au Vermont à moins de 15 km de la frontière québécoise. L'analyse de ces deux sites semble indiquer que la mer de Champlain sert de réseau de communication et de transport et que le peuplement initial de la région de Québec se fait le long de son littoral (Pintal, 2010).

Ainsi, le schème d'établissement récurrent pour les groupes du Paléoindien témoigne d'une très grande mobilité le long du littoral marin du Saint-Laurent, habité pendant la moitié de l'année la plus chaude, et le piémont appalachien du Maine, occupé pendant les saisons les plus froides (Plourde, 2006). Les sites québécois de cette période sont majoritairement situés sur d'anciens cordons de paléoplages ou des terrasses à des élévations au-dessus du niveau actuel des mers de 80 mètres et plus pour les sites gaspésiens (Chapdelaine, 1996). Les 19 sites répertoriés à l'embouchure du Saguenay se concentrent sur des terrasses variant de 130 mètres à 60 mètres d'altitude et témoignent d'une occupation de 10 000 ans à plus ou moins 9 000 ans (Archambeault, 1998).

4.1.1.2 L'Archaïque (8 000 à 3 000 AA)

Selon les références consultées, cette période s'étend de 8 000 à 3 000 ans AA dans la chronologie québécoise et de 10 000 à 6 000 ans AA dans la chronologie canadienne. Toutes deux la décrivent comme une période de changements importants dans la façon de vivre des habitants du territoire maintenant libre de son couvert glaciaire. Les activités de subsistance se spécialisent selon l'environnement et malgré un nomadisme saisonnier adapté aux ressources animales et végétales disponibles, la mobilité territoriale devient moins

ample qu'auparavant. Cette stabilité permet l'émergence de spécificités culturelles observées à différents endroits sur l'ensemble du territoire nord-américain. Une plus grande exploitation des ressources résulte en une diversification des outils et des méthodes utilisées pour les fabriquer. En plus de la taille, on commence à trouver des outils polis ainsi que des objets provenant de la transformation du cuivre natif. La présence sur les sites québécois de quartzite du Labrador, de jaspe de Pennsylvanie et de cuivre provenant de la région des Grands Lacs témoigne d'un réseau d'échanges et de communications bien étendu.

Les trois sous-périodes chronologiques, soit l'Archaïque ancien (parfois aussi nommé le Paléoindien récent (Chapdelaine, 1998), l'Archaïque moyen et l'Archaïque supérieur (ou récent) transcendent les divisions culturelles de l'Archaïque maritime, du Saint-Laurent et du bouclier. Habituellement, les sites archéologiques associés à ces traditions culturelles se trouvent soit le long du fleuve Saint-Laurent, près de sources d'eau douce, soit sur les rives des voies majeures de circulation, comme les grandes et petites rivières, tributaires des premières (Plourde, 2006). La pêche devient une activité dominante dans le mode de subsistance. L'occupation de la zone d'étude, suivant le retrait des eaux du fleuve, commence à cette période.

Le site de Pointe-du-Buisson à l'est de la zone d'étude « a été fréquenté de façon saisonnière et de manière presque ininterrompue durant au moins 5 000 ans. Des quelques traces d'occupation datant de la période de l'Archaïque supérieur, son occupation devient régulière à l'Archaïque terminal avec la présence de maisons multifamiliales à trois foyers (Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, 2009). Tandis que le site archéologique de l'Île-aux-Tourtes, à moins de 10 kilomètres au nord-est de l'aire d'étude, témoigne « ...des populations qui occupent l'île à différents moments de la préhistoire, depuis l'Archaïque laurentien, période qui commence il y a 6 000 ans, jusqu'au Sylvicole supérieur, qui se termine au XVII^e siècle avec l'arrivée des Européens » (Ministère de la Culture et des Communications, 2015).

4.1.1.3 Le Sylvicole ou le Bouclérien récent de l'Est (3 000 à 450 ans AA)

Le Sylvicole et le Bouclérien récent représentent sensiblement une même période avec une culture qui évolue de façon différente tout en possédant une origine commune. Selon les chercheurs québécois, le Sylvicole s'étend de 3 000 à 500 ans AA et le Bouclérien de 3 000 à 1 500 ans AA. Cette période est principalement définie par l'apparition des premières céramiques autour des Grands Lacs et sur le territoire québécois, mais ne sous-entend pas l'arrivée de nouvelles populations. Cette période culturelle est également divisée en trois plages temporelles, soit le Sylvicole inférieur de 3 000 à 2 400 ans AA, le Sylvicole moyen de 2 400 à 1 000 ans AA et le Sylvicole supérieur de 1 000 à 400 ans AA. Cette division reflète le développement de la technologie entourant la production de céramique. Les premiers vases en terre cuite sont de type Vinette 1, de forme conoïde et montés au colombin, et possède une pâte épaisse, grossièrement dégraissée, avec les deux parois finis au battoir cordé, donnant une impression de textile sur la pâte (Dumont, 2010). Le Sylvicole supérieur verra le début d'une intensification de la culture du maïs et éventuellement du tabac. C'est à cette époque que l'on voit apparaître des pipes à fumer dans les collections archéologiques. L'horticulture et un mode de vie plus sédentaire définissent cette période, du moins pour les habitants de la vallée du Saint-Laurent et des Grands Lacs. Elle coïncide avec l'existence des premiers villages agricoles habités à l'année (Chapdelaine, 1998). Dans la vallée du Saint-Laurent, les témoins archéologiques des chasseurs-pêcheurs-cueilleurs sont situés sur un vaste territoire circonscrit principalement entre le lac Ontario et la région de Québec. À proximité de la zone d'étude se trouvent les sites archéologiques de Pointe-du-Buisson, aux îles de Coteau-du-Lac et de la Plage d'Oka (Groupe Conseil UDA inc., 2004).

Parmi les sites archéologiques d'intérêt patrimonial, on considère celui de Pointe-du-Buisson situé à moins de 5 km à l'est de la zone d'étude restreinte comme présentant un portrait fiable de l'occupation du secteur d'étude. Le site de Pointe-du-Buisson témoigne du fait que « ... la pêche est l'attrait principal du site et sa situation par rapport aux rapides. Durant le Sylvicole supérieur, l'occupation s'intensifie et un début de

sédentarisation saisonnier s'installe qui résulte possiblement à la sédentarisation des Iroquoiens peuplant la vallée du Saint-Laurent. La pêche se poursuit à la période historique et au XIX^e siècle, les Amérindiens y pêchent encore de nuit à la lueur d'un flambeau foyers » (Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, 2009).

Selon nos connaissances actuelles, le territoire de chasse et de pêche des Iroquoiens peuplant la région montréalaise s'étend sur environ 1 500 km² à 3 500 km², soit toute la vallée du Saint-Laurent, de la rivière Richelieu au lac Saint-François. La pêche semble représenter environ 15 % de leurs besoins alimentaires. Par conséquent, les richesses du fleuve représentent une source majeure d'approvisionnement. Encore aujourd'hui, les eaux du lac des Deux-Montagnes sont l'hôte d'un nombre important d'espèces de poissons tout comme les battures qui bordent les rives et les îles sont peuplées par une centaine d'espèces d'oiseaux (Dumais et Rousseau, 2000).

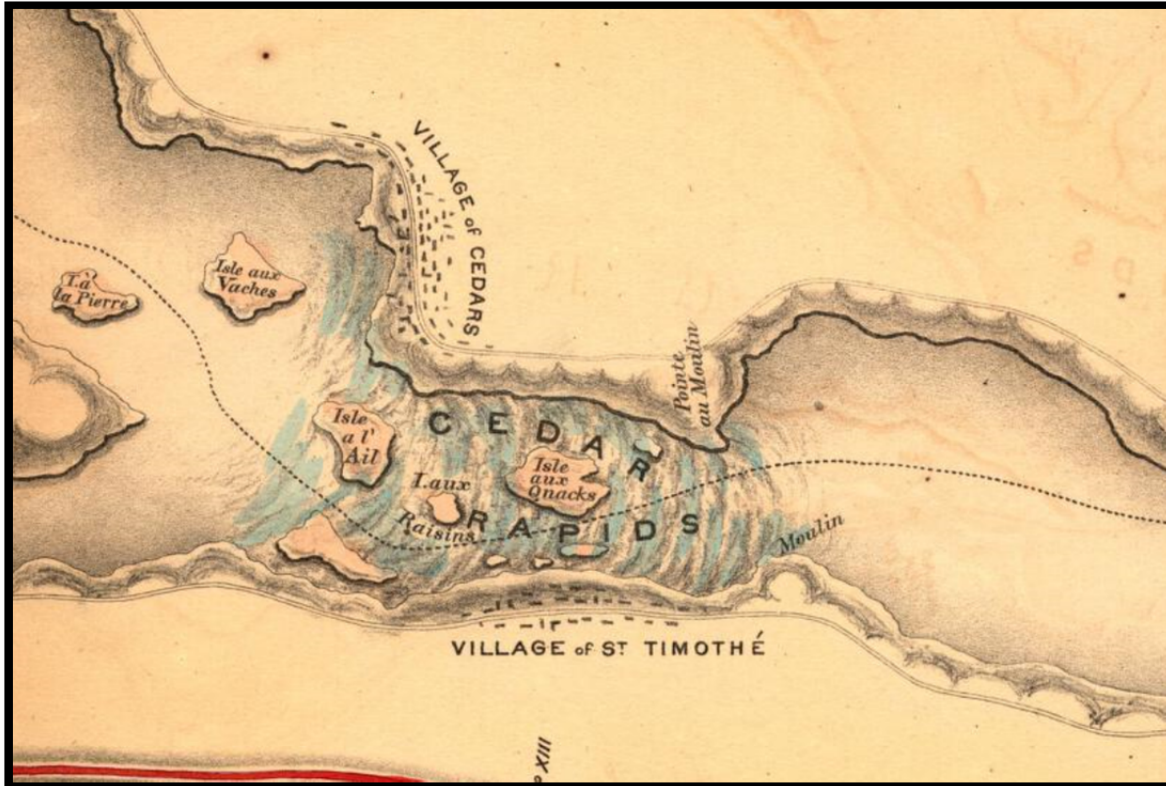
C'est avec l'arrivée des premiers Européens que la période du Sylvicole prend fin en introduisant des changements profonds dans les sociétés autochtones de l'Amérique du Nord.

4.1.2 Occupation historique

Les témoignages historiques concernant le fleuve et les îles entourant Montréal débutent avec l'arrivée des premiers Européens. La zone d'étude se trouve au cœur du territoire occupé alors par les Iroquoiens. Le site du village d'Hochelaga visité par Jacques Cartier sur l'Île de Montréal en est un témoin important. La localisation exacte de ce site anima pendant plusieurs décennies les recherches archéologiques et les spéculations historiques. C'est en partie pour cette raison et pour mieux comprendre l'occupation iroquoise que, dans les années 1960, James Pendergast effectue les premières recherches archéologiques en amont et en aval de la centrale des Cèdres (Pendergast, 1965). À la suite de l'occupation amérindienne, le secteur à l'étude s'inscrit dans l'histoire euroquébécoise de par son importance en tant que voie de pénétration à l'intérieur du continent. L'occupation du territoire, plus particulièrement l'occupation de la seigneurie de Soulanges, débute à l'aube du XVIII^e siècle.

Un survol de la trame macro-évènementiel de l'occupation historique à l'intérieur des limites de la zone d'étude est présenté ici-bas. Lorsque possible, l'utilisation de cartes anciennes vient illustrer l'évolution du patrimoine bâti ainsi que les perturbations anthropiques altérant définitivement la frange riveraine du fleuve Saint-Laurent.

Avec les Euroquébécois, l'utilisation du fleuve se poursuit et s'intensifie tout comme le développement du commerce de fourrures vers les Grands Lacs. Petit à petit, avec l'octroi de seigneuries, le peuplement se sédentarise le long du fleuve. Les rapides du Coteaux des Cèdres s'avèrent être un obstacle naturel à la navigation. Ces rapides font partie d'un des trois seuils situés à l'endroit le plus étroit et le plus tumultueux de tout le fleuve. Ils séparent les bassins Saint-François et Saint-Louis, d'une dénivellation de 25,6 m sur un parcours de moins de 13 km séparant Montréal des Grands Lacs. Les récits du 18^e siècle mentionnent que les bateaux naviguant à contre-courant étaient poussés à la perche jusqu'aux Cèdres, lieu où l'on déchargeait la marchandise. Les embarcations étaient par la suite halées à la corde soit directement dans l'eau ou à partir des berges (Arkéos, 1991). La figure 1 illustre bien l'étranglement du fleuve à cet endroit et le trajet emprunté par les embarcations.



Source : Killaly, 1856- maritimehistoryofthegreatlakes.ca.

Figure 1 : Extrait des rapides des Cèdres provenant du Plan of River St. Lawrence Between Prescott and Montreal Shewing the Rapids, and Provincial Canals, to Improve the Navigation

4.1.2.1 Les débuts du peuplement

Le 12 octobre 1702, le gouverneur Louis-Hector de Callière et l'intendant François de Beauharnois de la Chaussaye concèdent la seigneurie de Soulanges au sieur Pierre-Jacques de Joybert de Soulanges. À la suite du décès de ce dernier le 7 novembre 1702, son épouse Marie-Anne Bécart de Granville et sa fille Geneviève héritent de la seigneurie. Cette seigneurie regroupe alors, d'est en ouest, les paroisses de Pointe-des-Cascades, Saint-Joseph des Cèdres, Saint-Ignace-du-Coteau-du-Lac et Saint-Clet. Plus à l'ouest, la seigneurie de Nouvelle-Longueuil est concédée à Paul-Joseph Le Moyne, cependant son développement se fera tardivement au cours de la première moitié du XIX^e siècle (Dumais et Rousseau, 2000; Centre d'histoire La Presqu'île, 2013).

Parallèlement à la colonisation et selon l'état des relations entre les peuples autochtones, les communautés jésuites et sulpiciennes implantent une série de missions amérindiennes autour de Montréal, plus particulièrement dans le secteur du lac des Deux-Montagnes. En une cinquantaine d'années, six missions sont bâties et fréquentées par les Mohawks, les Algonquins et les Népissingues. Il s'agit des missions du Sault-Saint-Louis (Kahnawake, 1667), de la Montagne (1676-1704), de la Baie-D'Urfé (1686-1704), du Sault-au-Récollet (1696-1721), de Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Île (1704-1721) et de l'Île-aux-Tourtes (1704-1726). Seule la mission du Lac-des-Deux-Montagnes perdurera au XIX^e siècle (Oka / Kanesatake, 1721-1877).

La seigneurie de Soulanges se développe lentement à partir de 1716. Dans le rapport du procureur général Mathieu-Benoît Collet datant de 1721, la seigneurie de Soulanges compte alors 25 concessions. Le 19 octobre 1728, Geneviève de Joybert de Soulanges épouse Paul-Joseph Le Moyne de Longueuil qui devient ainsi propriétaire et seigneur de Soulanges. À partir de ce moment, plusieurs terres sont concédées le long du fleuve. Une première agglomération d'habitants apparaît au Coteau des Cèdres (figures 2 et 3) (Centre d'histoire La Presqu'île, 2013).



Source : BnF 174. Gallica, Bibliothèque nationale de France.

Figure 2 : Extrait de la carte générale des paroisses et missions établies des deux côtés du fleuve St-Laurent depuis Rimousky en montant jusqu'au Coteau des Cèdres de 1740 à 1749

Du début de la colonisation à l'inauguration des premiers canaux de navigation, pour voyager de Montréal en direction des Grands Lacs, les embarcations de tout gabarit doivent passer entre l'île de Montréal dans le lac Saint-Louis et se diriger vers l'aval du lac Saint-François. Ce trajet en direction des mers intérieures comprend trois endroits où le Saint-Laurent rétrécit et devient des rapides difficilement navigables, à l'endroit même où se situe la zone d'étude. Les trois obstacles naturels à la navigation à cet endroit sont les rapides des Cascades, des Cèdres, et un peu en amont, Coteau-du-Lac, pratiquement à l'embouchure du lac Saint-François. Cette succession de rapides impose à la navigation coloniale une plus grande restriction aux bâtiments militaires et commerciaux et oblige les voyageurs à débarquer et à porter les marchandises en plus de devoir haler les embarcations. Cette proximité au fleuve et la nécessité de porter les rapides donnent raison à une population de se sédentariser à cet endroit. Le halage et le transbordement de la marchandise favorisent l'économie locale (Dumais et Rousseau, 2000) (Arkéos, 1991).



Source : BnF, 1775.

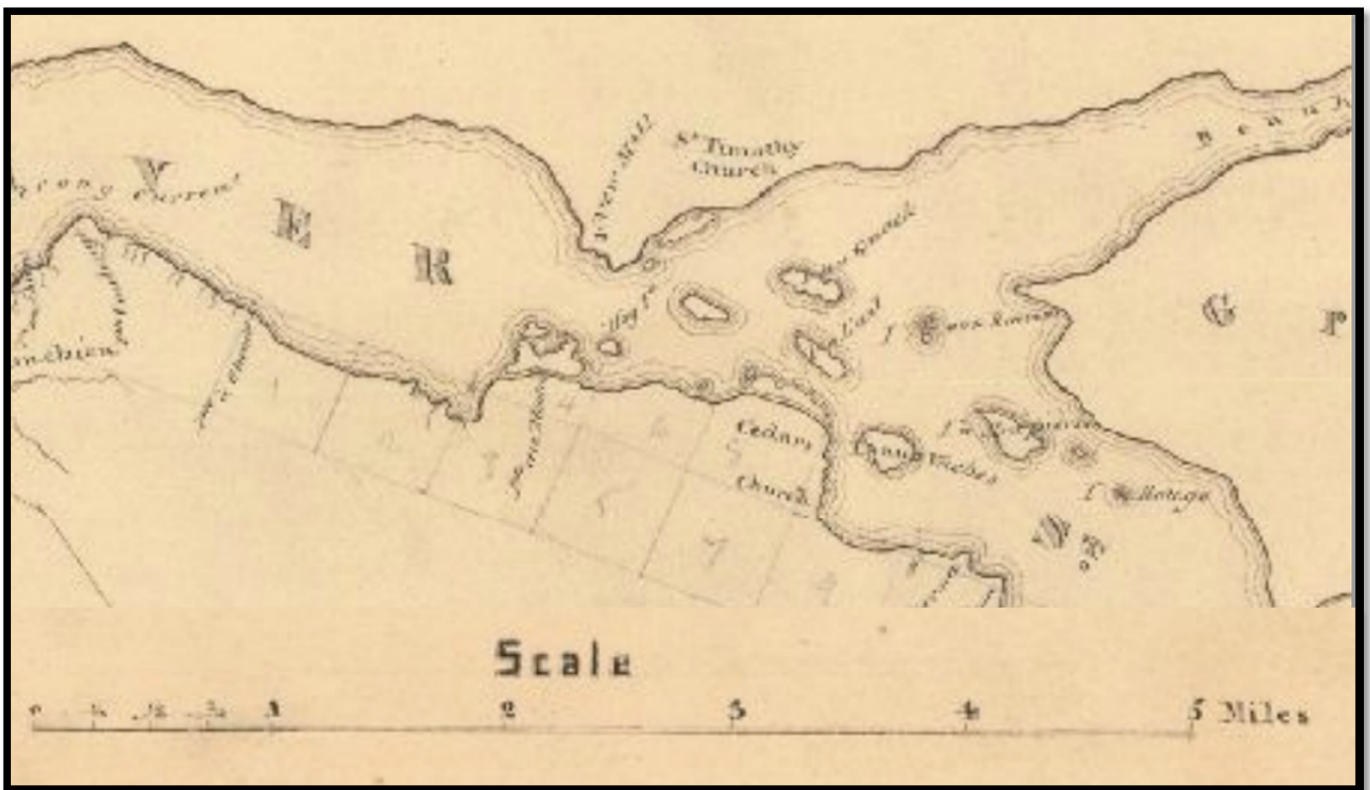
Figure 3 : Extrait de A New Map of the province of Quebec according to the royal proclamation of the 7th of October 1763

Le lieu aura également une importance militaire. C'est à la Pointe au Moulin qu'au printemps 1776, le Colonel Bedell et 190 soldats américains occupent le petit fort de la Pointe au Moulin devant les rapides des Cèdres. Au début mai, un détachement de l'armée britannique sous la direction du Général Brant, accompagné d'une centaine de Canadiens et 500 Indiens, se dirigent vers le fort. Les Américains quitteront rapidement le fort sans même se battre (Lossing, 1850).

Le cartographe Bouchette de passage aux Cèdres en 1815, décrit cette seigneurie comme suit : « Toute l'étendue de cette propriété, le long du St. Laurent, est très habitée, et si les habitants étaient aussi fortement attachés à l'agriculture qu'ils le sont à l'état de voyageurs, le terrain pourrait devenir excellent et d'un très-grand rapport » (figure 4) (Dumais et Rousseau, 2000); (Bouchette, 1831 :95).

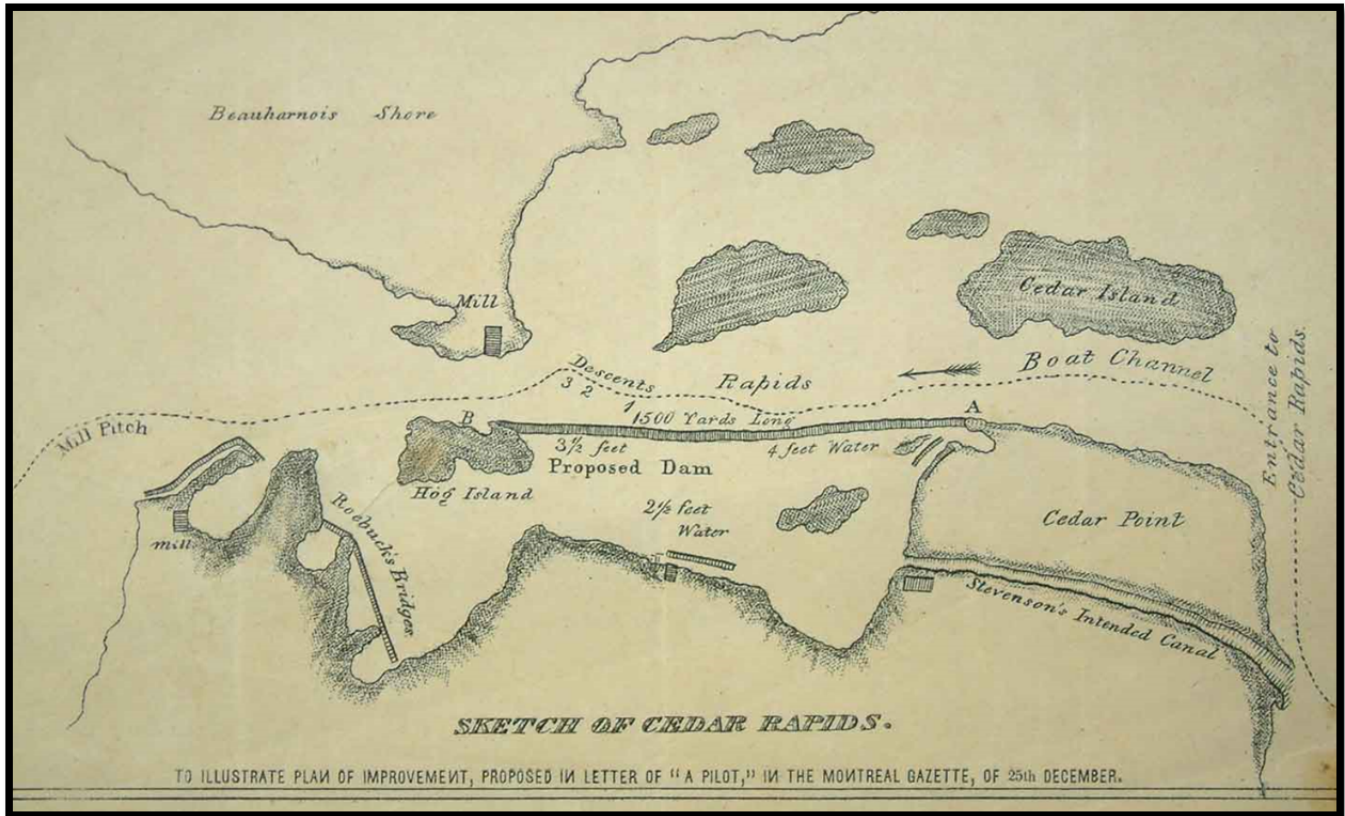
infrastructures sont mises en place. Cependant, les rapides des Cèdres ne sont toujours pas canalisés. À cette époque, on enregistre déjà plus de 250 bateaux qui empruntent les canaux (Arkéos, 1991). La navigation ne fera que s'intensifier avec le développement du marché économique vers les Grands Lacs.

Aux figures 5 et 6, la projection du canal de Stevenson devient une réalité. Sur ces cartes datant possiblement de 1829, on peut voir les travaux proposés qui permettraient de faciliter la navigation. Tout comme la carte de 1837 (figure 5), dont le nord se trouve vers le bas, le nom des îles change au cours du siècle. De ce fait, Hog Island deviens l'île Béland et Cedar Island deviens l'île aux Raisins, pour ne nommer que celles-ci. Il est intéressant de voir que le barrage proposé se trouve à moins d'une centaine de mètres du bief amont de la centrale actuelle et reproduit presque exactement les ouvrages actuels. Sur la carte de 1837, il est possible de voir le canal de Stevenson toujours présent, tout comme en 1854, sans savoir s'il est toujours en utilisation. Toujours présent sur la carte de 1909 ce canal disparaît complètement en 1937.



Source: BAnQ. 1837.

Figure 5 : Plan of the Lake St. Louis and parts of the lakes of the Two Mountains and Francis



Source : Centre d'histoire La Presqu'île, 182?.

Figure 6 : Rapides des Cèdres vers 1829

Avec l'intensification du trafic maritime et le service de canaux, les petites embarcations de type bateau, de 9 à 12 mètres de longueur, sont remplacées par un type d'embarcation de type « Durham » mesurant en moyenne de 24 à 27 mètres de longueur. La canalisation s'améliore au début du XIX^e siècle et permet l'augmentation du volume de marchandise en direction des Grands Lacs. Ainsi, en 1833, 863 bateaux et 612 embarcations de type Durham remontent le courant tandis que le commerce en aval compte plus de 1200 bateaux et 800 embarcations de type Durham (Arkéos, 1991). Les bateaux et les Durham traversent le lac Saint-Louis jusqu'à la pointe aux Cascades, où 75 % de la cargaison est déchargée et l'embarcation est halée en haut des rapides des Cèdres. Par la suite, les embarcations sont rechargées et naviguent l'écluse de Coteau pour atteindre le lac Saint-François (Camu, 1996).

Le commerce du bois s'intensifie au début du XIX^e siècle et son transport sous forme de radeaux appelés « cages » ou « cageux » devient un type d'embarcation navigant les rapides. La cage ou le radeau est formé de cribes d'une dimension de 18 par 12,5 mètres. La descente du bois se fait par drame, qui est en fait 4 à 5 cribes liés ensemble formant une embarcation de 74 à 95 mètres de longueur. Afin de faciliter la descente des rapides, les drames sont réduits de taille afin de sauter les rapides et réassemblés par la suite sur le lac Saint-Louis (figure 7) (Arkéos, 1991) (Camu, 1996).

Du canot d'écorce aux cageux vient ensuite le bateau à vapeur. La régularité de ce type de navire et son indépendance par rapport aux vents font du navire à vapeur le moyen de transport en pleine croissance au

XIX^e siècle. Petit à petit, le transport de marchandises se fait par navire à vapeur. La descente des rapides en bateau à vapeur devait être tumultueuse comme l'illustre bien la figure 8.



Source : BAC [Online MIKAN no. 2897117](#).

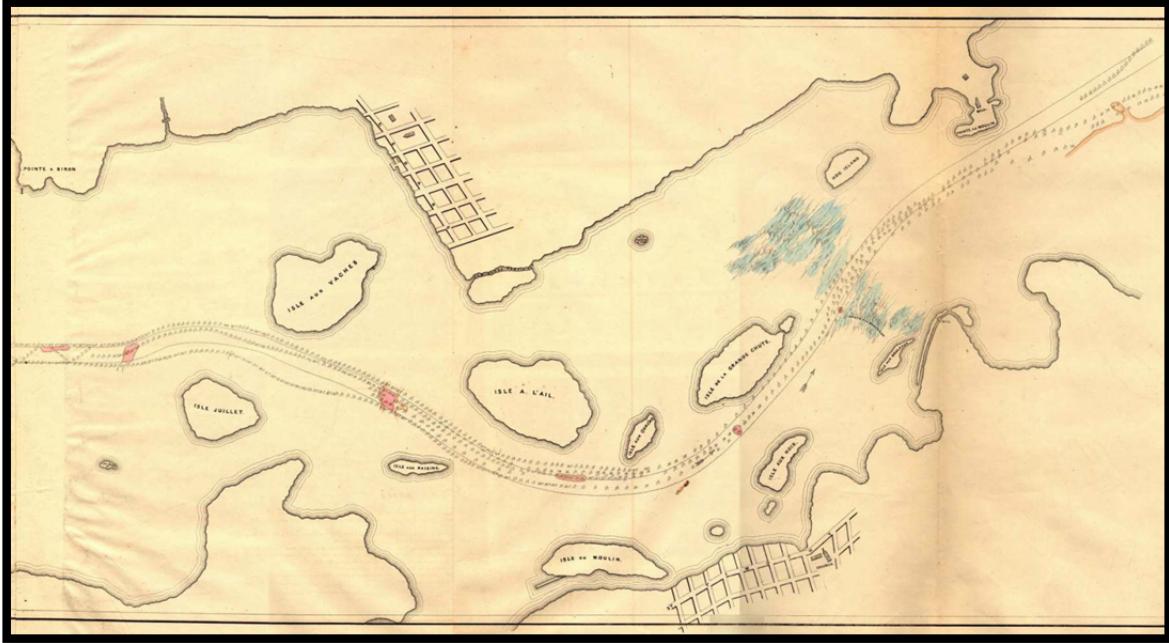
Figure 7 : Cageux sur leur cribe dans les rapides près du village Les Cèdres en 1838



Source : image en stéréoview date inconnue- hillmanweb.com.

Figure 8 : Navire à vapeur navigant les rapides des Cèdres

La carte de 1854 (figure 9) illustre les travaux hydrographiques réalisés afin de connaître la profondeur du principal chenal de navigation. Il semble raisonnable d'affirmer que ce chenal de navigation soit celui emprunté par les embarcations de plus grande dimension telles que les navires à vapeur.



Source : Maritime history of the Great Lakes, 1854.

Figure 9 : Tracé hydrographique du chenal de navigation dans les rapides des Cèdres en 1854

Enfin, l'entrée en fonction du canal de Beauharnois en 1845 vient faciliter la navigation de la rive droite du fleuve vers l'amont. La navigation descendante présente encore des avantages pour certains types de navires. En 1900, c'est le canal Soulanges, illustré à la figure 11, qui vient détourner la navigation hors des rapides (Arkéos, 1991).

Au début du XX^e siècle, les travaux de la « Cedars Rapids Manufacturing and Power Company » viennent altérer le paysage ainsi que le cours du fleuve en plus d'affecter le niveau de l'étiage. Selon l'analyse des photos anciennes, la mise en place du barrage et des canaux d'amenée et de fuite aurait eu comme conséquence la disparition presque totale de la Pointe au Moulin et de la Pointe des Cèdres tout en changeant les niveaux d'eau pour l'ensemble des rapides (Arkéos, 1991).

D'ailleurs, la Pointe du Moulin illustrée sur la carte de 1909 (figure 10) est différente de la pointe illustrée en 1937 (figure 11). Ce qui étonne de la carte de 1937 est l'absence de la centrale des Cèdres ainsi que ses ouvrages. Enfin, la pointe disparaît complètement et n'existe plus sur la carte de 1973 (figure 12). Cette dernière carte illustre d'ailleurs très bien le changement du niveau de l'eau au sein des rapides ainsi que la limite de l'étiage du bassin asséché. Observant les cartes dans leur ensemble, les îles visibles au sein de la zone d'étude élargie ne sont jamais occupées et aucune habitation résidentielle ne semble y avoir été érigée.

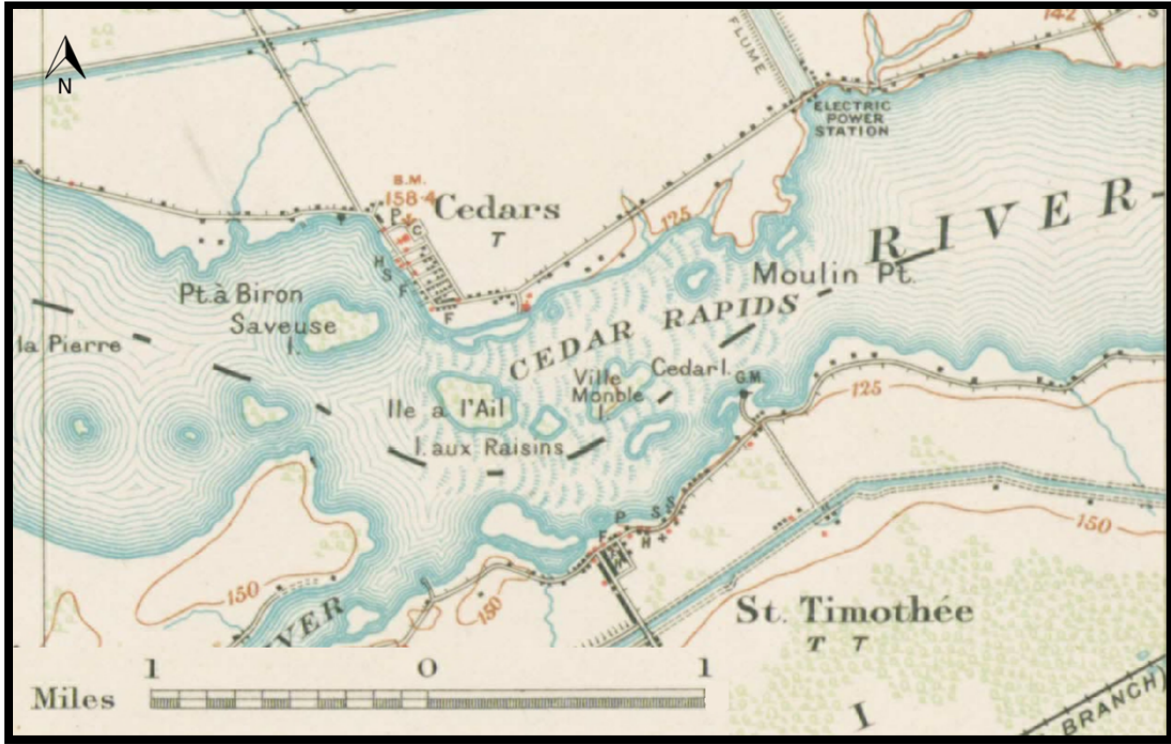


Figure 10 : Extrait 31-G-08, Vaudreuil de 1909



Source : BAnQ, G 3453 s63 C37 Soulanges 1937 DCA.

Figure 11 : Extrait de la carte de comté de Soulanges de 1937

5 État des connaissances archéologiques et patrimoniales

Les premières recherches archéologiques professionnelles à l'échelle régionale datent des années 1960. Ces reconnaissances ponctuelles du secteur riverain situé entre Coteau-du-Lac et Pointe-des-Cascades sont réalisées par l'archéologue ontarien James Pendergast. Il découvre et documente quelques sites majoritairement insulaires associés à une occupation datant du Sylvicole attribué à la culture iroquoise du Saint-Laurent (Dumais et Rousseau, 2000).

De 1967 à 1970, c'est la Société d'archéologie préhistorique du Québec qui réalise le premier échantillonnage de la Pointe du Buisson située sur la rive droite du fleuve près de Melocheville. À partir de 1977, le site fait l'objet de plus de 15 ans de fouilles à titre de chantier école de l'Université de Montréal sous la supervision de Claude Chapdelaine et Normand Clermont. Nombreuses monographies et quantités d'articles scientifiques sont publiés à la suite de ces recherches (Société d'archéologie préhistorique du Québec, 1967;1970).

Entre 1965 et 1982, le site du fort militaire de Coteau-du-Lac fait l'objet de travaux d'envergure par l'agence de Parcs Canada. En plus du fort, quelques sites préhistoriques, dont des sépultures de la période archaïque, sont mis au jour. La Société d'histoire de Coteau-du-Lac s'intéresse également à la préhistoire de l'archipel au cours de la décennie 1970. La frange littorale autour des îles tout comme l'archipel sont visités et échantillonnés livrant plusieurs sites archéologiques principalement associés aux périodes du Sylvicole moyen et supérieur (Cadieux, 1981; Morin 1979).

Les années 1980 marquent en tout premier lieu l'étude de potentiel de la firme Archéotec pour le compte d'Hydro-Québec. L'étude réalisée dans le cadre du projet Archipel englobe le corridor fluvial entre les lacs Saint-Louis et Saint-François. En 1988, la firme Arkéos reçoit le mandat d'Hydro-Québec d'expertiser la rive gauche entre Les Cèdres et Pointe-des-Cascades et Coteau-du-Lac en plus des îles de l'archipel des Cèdres. Ce travail exploratoire, situé à même la zone d'étude restreinte, permet de découvrir quatre nouveaux sites (Arkéos, 1991; Dumais et Rousseau, 2000).

Le constat de l'ensemble de ces recherches, particulièrement les connaissances acquises à la Pointe-du-Buisson et à la Pointe-des-Cascades, toutes deux situées à peu près à la même distance à l'est et à l'ouest de la zone d'étude, permet de conclure que l'occupation des îles et de la frange riveraine débute vraisemblablement à l'archaïque supérieur.

La carte 1 en annexe illustre les sites archéologiques et patrimoniaux de la zone d'étude.

5.1 Composante terrestre

Incluant les études d'Arkéos, cinq inventaires archéologiques ont été réalisés à l'intérieur de la zone d'étude élargie (Pinel et Côté, 1985; Arkéos, 1991; Badgley et Duguay, 1982; Pendergast, 1965; Patrimoine Experts, 2011) résultant en 13 zones inventoriées telles qu'illustrées à la carte 2 (AT-1 à AT-13). Dans l'ensemble de la zone d'étude élargie, on dénombre un total de huit sites archéologiques dont deux au sein de la zone d'étude restreinte. Le tableau 2 présente les particularités de chaque site et les deux sites situés au sein de la zone d'étude restreinte sont décrits plus en détail par la suite.

Tableau 2 : Répertoire des sites archéologiques dans la zone d'étude élargie

| Site | Identification culturelle | Localisation informelle | Bassin hydrographique | Altitude (m) | Références |
|---------|--|--|-----------------------|--------------|---|
| BhFm-2 | Fort Les Cèdres; Euroquébécoise (1608-1759) Détruit | Sur la rive gauche du Saint-Laurent, Île Saveuse | Saint-Laurent | n. d. | Cossette, É. et Laroche, R. 1993; Lorrain, L. 1978; Lueger, R. 1979 |
| BhFm-4 | Amérindienne préhistorique: sylvicole moyen ancien (2 400 ans AA à 1 500 ans AA); Sylvicole moyen tardif (1 500 ans AA à 1 000 ans AA); Sylvicole supérieur (1 000 ans AA à 450 ans AA); Euroquébécoise (1800-1899) | Sur l'Île à l'Ail en face de la Municipalité de Les Cèdres | Saint-Laurent | 147 | Arkéos, 1991; Clermont, N. 1983; Cossette, É. et Laroche, R. 1993 |
| BhFm-7 | Amérindienne préhistorique : Sylvicole (3 000 ans AA à 450 ans AA); Euroquébécoise (1800-1899) | Pointe nord-est de la Grande-Île-de-Salaberry | Saint-Laurent | 50 | Arkéos, 1991; Cossette, É. et Laroche, R. 1993 |
| BhFm-8 | Amérindienne préhistorique: Sylvicole moyen (2 400 ans AA à 1 000 ans AA); Sylvicole supérieur (1 000 ans AA à 450 ans AA); Euroquébécoise (1800-1899) | Sur la pointe sud de l'Île aux Vaches | Saint-Laurent | | Arkéos, 1991; Cossette, É. et Laroche, R. 1993 |
| BhFm-9 | Amérindienne préhistorique: Sylvicole moyen (2 400 ans AA à 1 000 ans AA); Sylvicole supérieur (1 000 ans AA à 450 ans AA) | Île Villemonde située immédiatement à l'est des îles à l'Ail et Lemoine | Saint-Laurent | 40 | Arkéos, 1991; Cossette, É. et Laroche, R. 1993 |
| BhFm-10 | Amérindienne préhistorique: Sylvicole moyen (2 400 ans AA à 1 000 ans AA); Sylvicole supérieur (1 000 ans AA à 450 ans AA); Euroquébécoise (1800-1899) | Sur la rive sud du Saint-Laurent, au nord-est du village de Saint-Timothée | Saint-Laurent | 38 | Arkéos, 1991; Cossette, É. et Laroche, R. 1993 |
| BhFm-12 | Maison de l'écluse No 8 | Saint-Timothée, Canal de Beauharnois | Saint-Laurent | nd | Patrimoine Experts, 2011 |
| BhFm-13 | Aqueduc No 3 | Saint-Timothée, Canal de Beauharnois | Saint-Laurent | 41 | Patrimoine Experts, 2011 |

5.1.1 BhFm-2

Il est intéressant de noter que le site BhFm-2, soit le site du Fort Les Cèdres, n'a jamais été expertisé. Il date possiblement du Régime Français ou construit et occupé par les Américains en 1776. Les vestiges de ce fort n'ont jamais été observés directement ayant été détruits par l'implantation de la centrale des Cèdres en 1912 (Arkéos, 1991). Il en serait de même avec l'ensemble des installations portuaires situées au pied du village et pour l'ensemble des vestiges de la Pointe du Moulin.

5.1.2 BhFm-8

Le site BhFm-8, situé sur un talus au sud-ouest de l'Île aux Vaches, s'étale sur une longueur d'environ 140 mètres orienté nord-sud par 40 mètres de largeur orienté est-ouest. Des 85 puits de sondage excavés, 20 témoignent d'une occupation de la période préhistorique avec un assemblage composé de 140 objets lithiques, 8 tessons de poterie, 3 fragments de pipe en terre cuite et nombreux restes organiques localisés

principalement à une profondeur de 15 à 25 centimètres sous la surface. Le reste de l'île semble avoir été perturbé par les travaux d'aménagement et aucun site n'y est découvert (Arkéos, 1991).

5.2 Composante subaquatique

Selon les expertises combinées de Daniel Laroche et de la présente étude, 12 zones submergées sont identifiées comme présentant un potentiel fort à l'intérieur des limites de la zone d'étude élargie (AS-1 à AS-12). Quatre de ces zones se trouvent au sein de la zone d'étude restreinte, soit les zones AS-2, AS-4, AS-10 et AS-12. Il faut mentionner à l'intérieur de la zone AS-12 la présence de vestiges découverts lors de l'investigation au sonar multifaisceaux réalisée à l'intérieur du canal d'amenée de part et d'autre de l'évacuateur désaffecté, et ce, plus de 20 ans après les recherches de monsieur Laroche.

La zone AS-2 est située au sud de l'île aux Vaches et présente un potentiel fort pour une occupation préhistorique, comme d'ailleurs l'ensemble des zones situées aux abords des îles offrant des lieux d'accostage protégés des rapides.

La zone AS-4, située au nord-est de l'île aux Vaches, présente un fort potentiel pour la présence de vestiges submergés à vocation industrielle. D'ailleurs, des vestiges sont observés lors d'un inventaire en hélicoptère réalisé en bordure de la voie maritime entre le lac Saint-Louis et le barrage de l'île Juillet. Daniel Laroche associe ces vestiges à la construction de l'aménagement des Cèdres. Vue des airs, ce site archéologique non classé rappelle un chaland ou un caisson de bois d'une longueur approximative de 23 mètres pour une largeur d'environ 7 mètres (figure 13) (Arkéos, 1991).

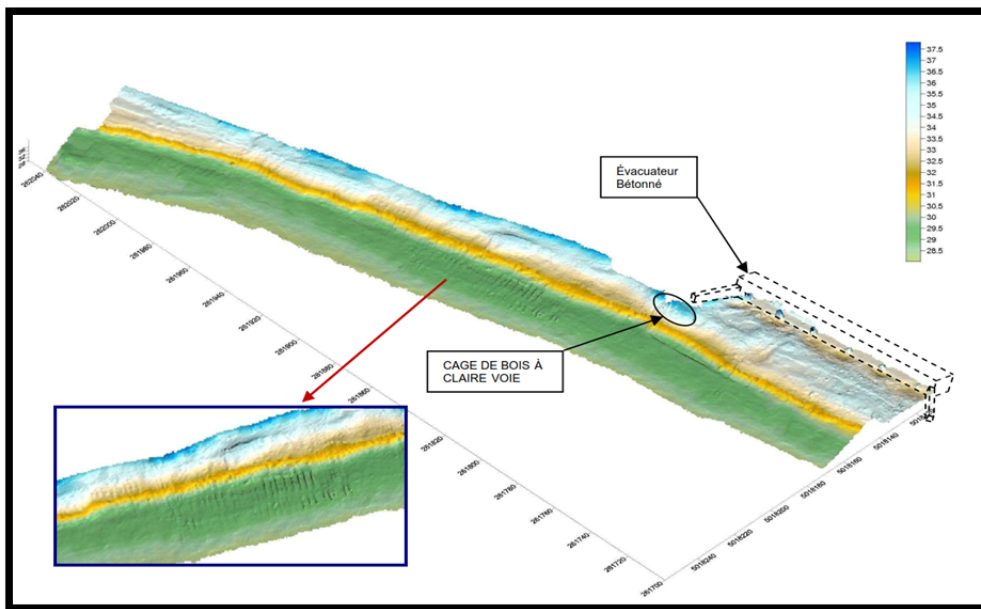


Source : Google Earth 30 avril 2013 et Archéos, 1991.

Figure 13 : Positionnement du vestige submergé à vocation industrielle au sein de la zone AS-4 datant possiblement de la construction de l'aménagement des Cèdres

Enfin, la zone AS-10, située au sud et à l'est du barrage-poids rive droite dans le bassin de la Pointe-du-Buisson, est évaluée comme présentant un potentiel fort pour la présence de vestiges d'épaves et d'objets isolés. Cette zone d'environ 2 kilomètres de longueur suivant l'axe des rapides par 500 mètres de largeur semble avoir subi peu de perturbations malgré sa proximité aux travaux d'aménagement de la centrale des Cèdres (Arkéos, 1991). Les travaux du filtre inverse à proximité du présumé site archéologique BhFm-2 se trouvent à l'intérieur des limites de la zone AS-10.

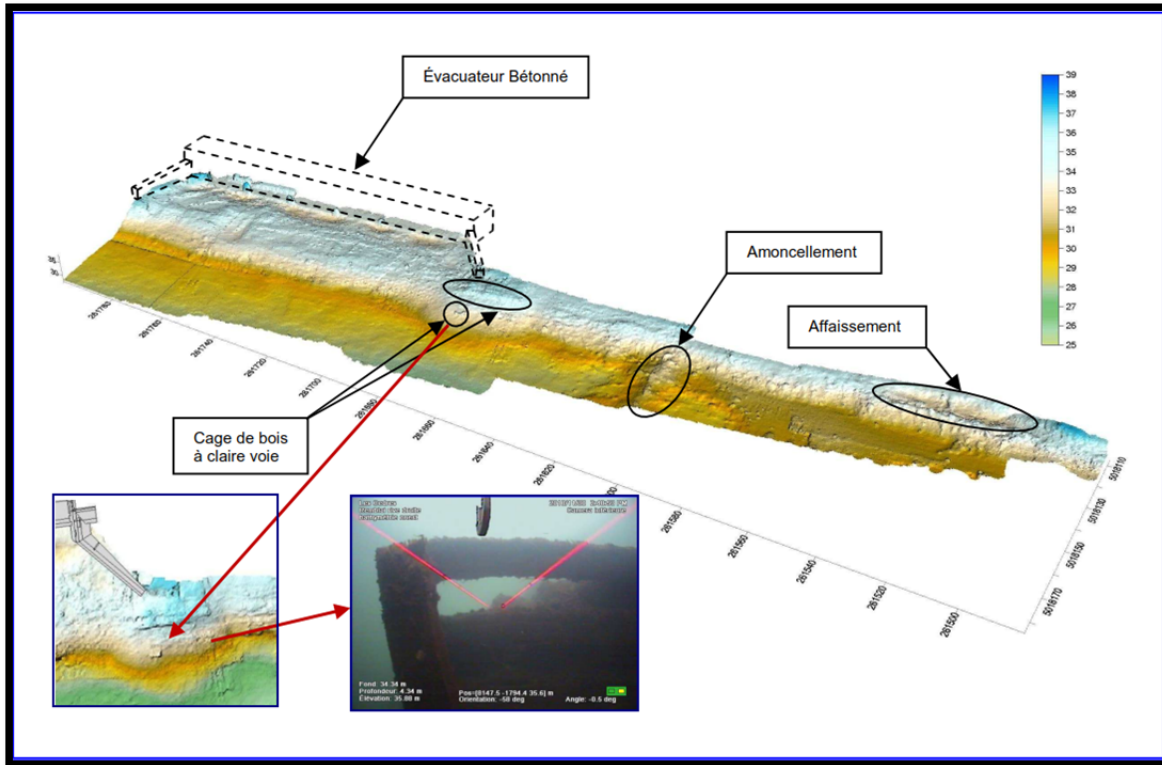
Au sein de la zone AS-12, les recherches bathymétriques exécutées en 2010 ont démontré la présence de ce qui semble être une cage de bois à claire-voie, vestige submergé à vocation industrielle (figure 14). Une vérification par caméra confirme la présence de vestiges en bois à une trentaine de mètres de profondeur à l'est de l'évacuateur du remblai rive droite. De plus, une section du fond marin présente une anomalie d'environ 60 mètres de longueur par 15 mètres de largeur, illustrée en encadré à la figure 14. Ces alignements ressemblent étrangement à des membrures de navire ou à des éléments de quai. Aucune vérification *in situ* de cette anomalie n'a été effectuée. Il faut mentionner que cet artéfact peut être imputable à l'utilisation d'un sondeur multifaisceaux. Cette anomalie, nommée artéfact, résulte « d'une mauvaise normalisation des signaux à l'approche de la verticale au navire et d'une non-compensation des effets de directivité engendrés par la formation de voies » (Hellequin, 1997). De ce fait, il est incertain que cette apparition de lignes parasites parallèles à la route du bateau représente effectivement les vestiges d'une embarcation, mais leur présence intrigue de par leur ressemblance (Boucher et Bernard, 2011). Cet artéfact est localisé sur le lit du canal d'aménée précisément à l'emplacement des travaux d'imperméabilisation projetés à l'est de l'évacuateur.



Source : Boucher et Bernard, 2011.

Figure 14 : Bathymétrie amont à l'est de l'évacuateur avec positionnement de la cage de bois ainsi qu'une anomalie non identifiée

Toujours au sein de la zone AS-12, à l'ouest de l'évacuateur du remblai rive droite, des vestiges de forme quadrangulaire sont interprétés comme étant une autre cage de bois à claire-voie. Une fois de plus, une vérification par caméra est effectuée et valide la présence de vestiges anthropiques toujours à une trentaine de mètres sous la surface (figure 15) (Boucher et Bernard, 2011).



Source : Boucher et Bernard, 2011.

Figure 15 : Bathymétrie amont à l'ouest de l'évacuateur avec détail de la cage de bois

6 Évaluation du potentiel archéologique de la zone d'étude restreinte

Comme mentionné au chapitre 11 du schéma d'aménagement révisé de la MRC de Vaudreuil « *les îles, le littoral et les premiers talus en bordure des cours d'eau présentent tous un potentiel archéologique* » (MRC de Vaudreuil, 2004). Bien que les rapides présentent peu d'attrait pour une occupation permanente de longue durée, de nombreux sites archéologiques sont présents sur les îles situées à l'intérieur des limites de la zone d'étude. L'occupation des îles à la période préhistorique est également corroborée par les sites du Buisson et des Cascades validant l'importance des rapides à la période préhistorique. Le premier établissement de la seigneurie de Soulanges au Coteau des Cèdres résulte possiblement de la nécessité de porter les marchandises et haler les embarcations au-delà des rapides. La perte de nombreuses embarcations dans les rapides par l'armée britannique en 1760 et la construction d'un fort par l'armée américaine en 1776 à la Pointe au Moulin témoignent de l'importance du lieu en tant que voie de communication. La présence de vestiges submergés au sein de la zone d'étude restreinte est corroborée par les recherches de Daniel Laroche et par la bathymétrie réalisée à proximité de l'évacuateur.

6.1 Potentiel de la composante terrestre

Les recherches archéologiques terrestres ont également prouvé la richesse des îles situées au sein de la zone d'étude. Les travaux d'expertise d'Arkéos témoignent de cette richesse malgré la variation du niveau des eaux du fleuve engendrée par les altérations anthropiques de son cours.

L'ensemble du tracé naturel des îles situées à l'intérieur de la limite de la zone d'étude restreinte présente un potentiel pour la présence de sites préhistoriques. Les perturbations engendrées par les travaux d'aménagement de la centrale hydroélectrique ont grandement altéré l'aspect naturel de ces îles. Ces transformations ont altéré la trame naturelle du sous-sol, mais n'ont pas complètement effacé les traces d'occupation préhistorique comme le démontrent bien les recherches d'Arkéos.

6.2 Potentiel de la composante subaquatique

La présence d'un possible chaland à l'Île aux Vaches, toujours visible aujourd'hui, est un témoin probable d'une embarcation à vocation industrielle du début du XX^e siècle. La bathymétrie réalisée en 2010 témoigne du fait que des vestiges submergés existent même à des endroits considérés comme ne présentant aucun potentiel archéologique. De ce fait, il semble concevable d'affirmer que l'ensemble du canal d'amenée possède un potentiel subaquatique, à l'exception des endroits ayant été perturbés par un dragage du fond.

Les cages de bois aux abords de l'évacuateur et l'anomalie indéterminée un peu en amont de l'évacuateur sont l'exemple parfait de vestiges présents à l'extérieur des aires interprétées comme ayant un fort potentiel. Les cages sont probablement des vestiges à vocation industrielle contemporains de la « Cedars Rapids Manufacturing and Power Company ». En ce qui concerne l'anomalie indéterminée de la figure 14, elle présente des caractéristiques de radeaux de cages et pourrait témoigner de la vocation commerciale des rapides. Ces vestiges se trouvent à l'intérieur du remblai d'imperméabilisation projeté à l'est de l'évacuateur.

7 Conclusion et recommandations

En ce qui concerne le milieu terrestre affecté par les travaux, la majorité du sous-sol semble provenir de sols importés associés à la création du talus sud du canal d'amenée des Cèdres. De ce fait, son potentiel est faible pour la présence d'artéfacts *in situ*, mais n'exclut pas la présence d'artéfacts rapportés en provenance du lieu d'origine des remblais. Aucune recommandation particulière n'est émise pour les travaux en milieu terrestre.

En ce qui concerne le milieu subaquatique, Daniel Laroche recommande dans sa conclusion de parfaire les recherches concernant les perturbations engendrées par la construction de la centrale des Cèdres afin d'étayer l'hypothèse de la destruction des vestiges du fort et du Moulin situés sur la Pointe du Moulin (Arkéos, 1991). La possibilité que ces vestiges soient simplement inondés demeure en suspens malgré le fait que de nombreuses perturbations anthropiques aient altéré considérablement la frange riveraine. Il définit également de nombreuses aires à fort potentiel pour la présence de vestiges submergés. Notons que les travaux associés au filtre inverse à même le bassin de la Pointe-du-Buisson se situent à l'intérieur de l'aire AS-10 et à proximité de l'endroit pressenti pour la localisation des vestiges du fort Les Cèdres (BhFm-2).

L'ensemble des travaux projetés totalise plus de 20 000 m² de superficie affectée. La majorité se trouve à même le bassin de Saint-Timothée présentant peu ou pas de potentiel archéologique. Aucune recommandation n'est émise pour cette section des travaux.

Les travaux projetés dans le canal d'amenée ont fait l'objet, en partie, d'une investigation au sonar multifaisceaux. Une section d'environ 600 mètres linéaires divisée de part et d'autre de l'évacuateur bétonné est insonifiée. Cette petite section révèle la présence de deux vestiges industriels sous forme de cages de bois à claire-voie et une anomalie qui fait penser à une drame de cageux. Il est recommandé de retirer ou d'expertiser la cage en bois à claire-voie et de valider la présence de vestiges à l'endroit de l'anomalie géophysique, et ce, préalablement aux travaux d'imperméabilisation. À la suite de cette validation et en fonction des résultats obtenus, d'autres recommandations pourront être formulées.

En ce qui concerne la surface des travaux de remblayage à même le bassin de la Pointe-du-Buisson, la stabilisation du talus n'a aucune incidence sur le potentiel archéologique tandis que les travaux du filtre inverse du barrage-poids sont situés à l'intérieur de l'aire AS-10 et à proximité du site BhFm-2. Dans l'éventualité qu'aucune excavation n'y est projetée, aucune recommandation n'est émise.

Enfin, mentionnons que s'il advenait que des sites archéologiques soient découverts et directement ou indirectement menacés par la réalisation des travaux, ils devront être déclarés selon l'article 74 de la Loi sur le patrimoine qui cite que « quiconque découvre un bien ou un site archéologique doit en aviser le ministre sans délai ».

8 Bibliographie

- ARCHAMBEAULT, M.-F. 1998. Les pointes pentagonales de Tadoussac, indices d'une présence paléoindienne récente à l'embouchure du Saguenay? *Paléo-Québec*, 27. Recherches amérindiennes du Québec. pp. 141-155.
- ARKÉOS. 1988. La centrale Les Cèdres Nouvel Aménagement. Avant-projet Phase 1. Études Environnementales. Patrimoine archéologique et historique. Vice-présidence Environnement Hydro-Québec. Septembre 1988. Dossier no 55819. Lavalin Environnement. 31 p.
- ARKÉOS. 1991. Les Cèdres Avant-Projet, phase 1. Études du patrimoine culturel, vol. 1 : texte. Patrimoine archéologique et historique. Vice-présidence Environnement Hydro-Québec. Lavalin Environnement Inc. 194 p. et annexes.
- BADGLEY, I. et DUGUAY, F. 1982. Rapport de reconnaissance archéologique ligne 700 du gazoduc Saint-Lazare à Mercier. André Marsan & associés, rapport inédit, 5 p.
- BAnQ. 1837. *Plan of the Lake St. Louis and parts of the lakes of the Two Mountains and Francis reduced from original plan of survey*. Mountaint Francis reduced from original plan of survey / Adolphe Larue . - 1 mille : 1 po . - Mai 1837. Cote: CA301,S27,DM111. En ligne :
[http://pistard.banq.qc.ca/unite_chercheurs/description_fonds?p_anqid=201506042000373171&p_centre=03Q&p_classe=CA&p_fonds=301&p_numunide=1008013]
- BAnQ. 1948. *Carte des sols, comtés de Soulanges, Vaudreuil, Québec*. Canada. Service des fermes expérimentales. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Cote : G/3453/S681J3/1948/C35 DCA. En ligne : [<http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0000617631>]
- BAnQ. 1937. Carte de comté du Québec à l'échelle de 1:63 360]. Soulanges, Soulanges construite d'après les plans du Cadastre. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Cote : G 3453 s63 C37 Soulanges 1937 DCA. En ligne : [<http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0002669998>]
- BAnQ. 1909. *Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:63 360*. 31-G-08, Vaudreuil. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. En ligne :
[<http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0002669801>]
- BAnQ. 1973. Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:25 000]. 31-G-08-a, St-Timothée. Numéro SNRC: 31-G-08. Cote G 3400 s25 C37 31-G-08-a 1973 DCA. En ligne :
[<http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0002673719>]
- BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA (BAC) 1838 Bartlett, W. H. (William Henry), 1809-1854. W.H. Coverdale collection of Canadiana [multiple media] Manoir Richelieu collection (R3908-0-0-E) **No MIKAN 2897117**
En ligne :
[http://collectionsCanada.gc.ca/pam_archives/index.php?fuseaction=genitem.displayItem&lang=fr&c_nbr=2897117]
- BnF. 174. *Carte générale des paroisses et missions établies des deux côtés du fleuve St Laurent depuis Rimousky en montant jusqu'au Côteau des Cèdres*. [174.] Bibliothèque nationale de France,

département Cartes et plans, CPL GE DD-2987 (8663 B). En ligne :
[<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b6700332c/f1.item>]

BnF. 1775. *A New Map of the province of Quebec according to the royal proclamation of the 7th of october 1763 from the french surveys connected with those made after the war / by captain Carver, and other officers in his Majesty's service.* Carver, Jonathan (1732-1780). Cartographe. Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE C-2710. En ligne :
[<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb40729717x>]

BOUCHER, S. et G. BERNARD. 2011. Rapport d'investigation sous-marine centrale les cèdres bathymétrie remblai rive droite. 23 novembre au 2 décembre 2010. Maintenance – barrages et activités sous-marines. Direction / production Beauharnois Gatineau. 19 p.

BOUCHETTE. 1831. BnF. *To His Most Excellent Majesty King William IVth this Topographical Map of the District of Montréal, Lower Canada, Exhibiting the New Civil Division of the District into Counties pursuant to a recent Act of the Provincial Legislature ; also a large section of Upper Canada, traversed / by the Rideau Canal. Is with His Majesty's Gracious and Special Permission most humbly and gratefully dedicated by... Joseph Bouchette, His Majesty's Surveyor General of the Province.* Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE C-9402. En ligne : [<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b530987224>]

BRASSARD, M. et M. LECLERC. 2001. *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec.* Cahiers d'archéologie du CELAT. Université Laval. 207 p.

CADIEUX, M. 1981. *Inventaire sommaire des sites préhistoriques trouvés à Coteau-du-Lac depuis l'inventaire de 1979.* Ministère des Affaires Culturelles. ms. 22 p.

CAMU, P. 1996. *Le Saint-Laurent et les Grands Lacs au temps de la voile (1608-1850).* Coll. Géographie. Cahier du Québec. Montréal. 364 p.

CARTIER, J. 1863. *Voyage de J. Cartier au Canada. Relation originale de Jacques Cartier : Bref récit et succincte narration de la navigation faite en mdxxxv et mdxxxvi par le capitaine Jacques Cartier aux îles de Canada, Hochelaga, Saguenay et autres.* 105 p. En ligne : [<http://www.gutenberg.org/ebooks/12356>]

CENTRE D'ARCHIVES DE VAUDREUIL-SOULANGES. 2014. Seigneurie de Vaudreuil. En ligne :
[<http://www.chlapresquile.qc.ca/histo/rubriques-historiques/vaudreuil.html>]

CENTRE D'HISTOIRE LA PRESQU'ILE, 1791. *Carte du territoire des seigneuries en 1791.* I05 Collection MRC de Vaudreuil-Soulanges.– 1791-1960.

CENTRE D'HISTOIRE LA PRESQU'ILE. 182 ?. P03/B.002, [Fonds De Beaujeu](#), Centre d'histoire La Presqu'île. En ligne : [<http://www.chlapresquile.qc.ca/histo/lettres-fc/cartes/rapide.html>]

CENTRE D'HISTOIRE LA PRESQU'ILE. 2013. *Les sépultures du coteau des Cèdres 1750-1780.* En ligne :
[<http://www.chlapresquile.qc.ca/histo/rubriques-historiques/sepultures.html>]

CHAPDELAINE, C. 1996. Réflexion sur l'ancienneté du peuplement initial du Québec à partir de nouveaux indices matériels du Paléoindien récent de la région de Rimouski, Québec. Dans *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 50, n° 3. Pp. 271-286. En ligne :
[www.erudit.org/revue/gpq/1996/v50/n3/033100ar.pdf]

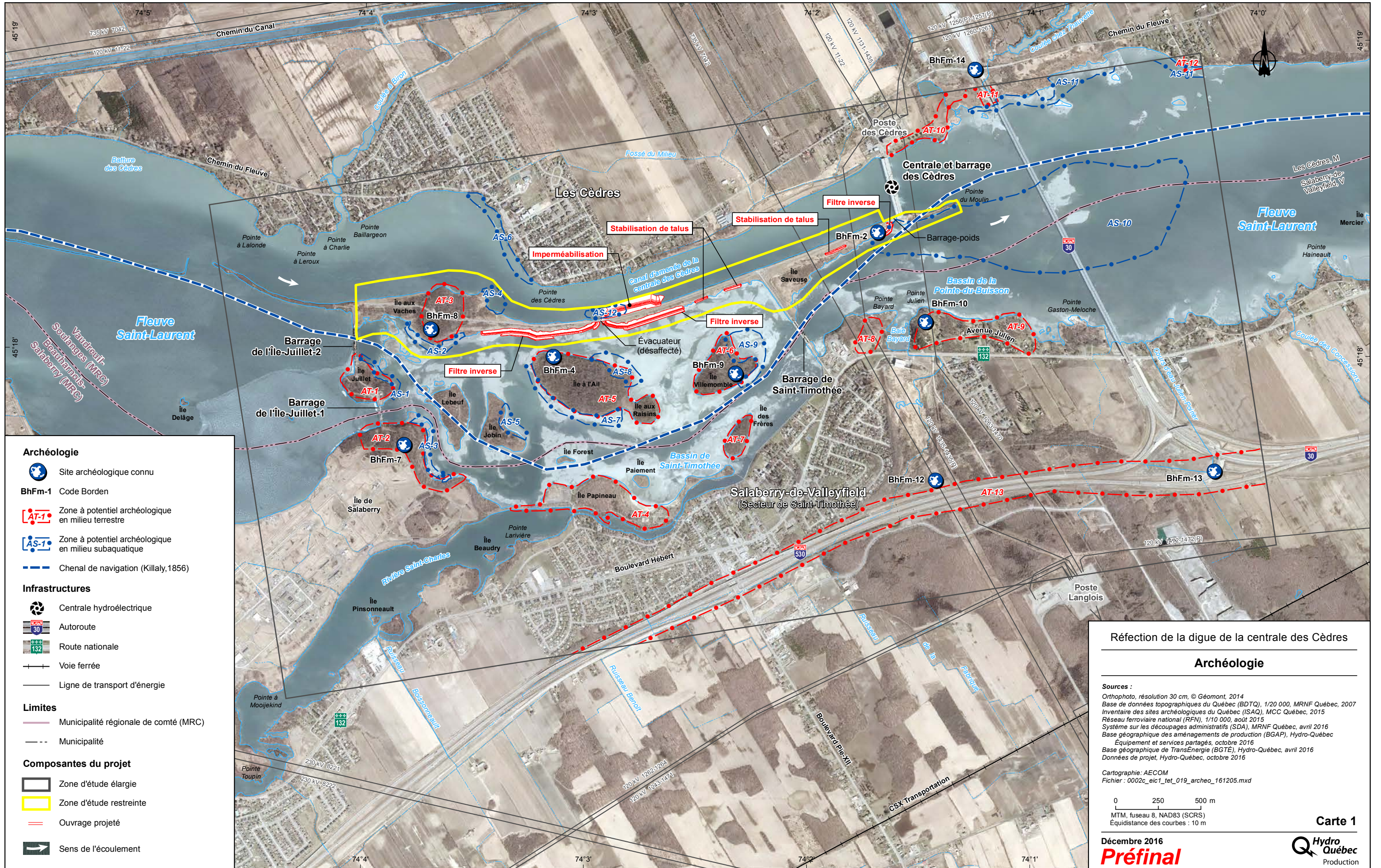
- CHAPDELAINE, C. 1998. L'espace économique des Iroquoiens de la région de Québec : un modèle pour l'emplacement des villages semi-permanents dans les basses terres du Cap-Tourmente dans Paléo-Québec 27. *Recherche amérindienne au Québec*. pp. 81 à 90.
- CHAPDELAINE, C. 2007. « Cliche-Rancourt, un site du Paléoindien ancien, Fouilles de 2002 à 2006 et synthèse des aires I et II » dans *Recherche amérindienne au Québec*. Paléo-Québec 32. pp. 47 à 121.
- CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE, 1982. « Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées » - *Recherche amérindiennes au Québec*, Montréal.
- CLERMONT, N. 1983. Rapports des activités de l'école de fouilles à la Pointe-du-Buisson, en 1983 : île à l'Ail, BhFm-4; site Hector-Trudel, BhFI-1; sondages Corbeil. Université de Montréal, Département d'anthropologie. 23 p.
- COSSETTE, É. et R. LAROCHE. 1993. Autoroute 30, de la route 138 (Châteauguay) à l'autoroute 20 (Vaudreuil). Synthèse archéologique. MTQ, rapport inédit, 142 p.
- DIONNE, J.-C. 1972. La dénomination des mers du postglaciaire au Québec. *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 16, n° 39, 1972, p. 483-487. En ligne : [<http://id.erudit.org/iderudit/021086ar>]
- DUMAIS, P. et G. ROUSSEAU. 2000. Ligne biterne à 230 kV Les Cèdres - Cornwall. Étude archéologique et patrimoniale. Rapport final. Société de transmission électrique de Cedars Rapids Ltée. Groupe HBA expert-conseils SENC. 63 p et annexe.
- DUMONT, J. 2010. Le Sylvicole moyen ancien de l'Estrie et du Nord-Est américain : une étude descriptive et comparative de la poterie du site Vieux-Pont (BiEx-1), Lennoxville, Québec. Département d'anthropologie Faculté des arts et des sciences. Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maître ès sciences (M.Sc) en Anthropologie. Université de Montréal. 156 p.
- GAUVIN, H. et F. DUGUAY. 1981. *Méthodologies d'acquisition des données, actes du colloque sur les interventions archéologiques dans les projets hydroélectriques*. Rapport inédit, Direction de l'environnement, Hydro-Québec, Montréal.
- GÉO-PORTAIL. 2016. Site intranet du ministère de la Sécurité publique du Québec. En ligne : [<https://geoegl.msp.gouv.qc.ca/geomsp/?page=/accueil/index>]
- GIROUARD, D. 1892. *Les anciennes côtes du Lac Saint-Louis avec un tableau complet des anciens et nouveaux propriétaires*. Montréal. Poirier, Bessette & Cie. 107 p.
- GROUPE CONSEIL UDA INC. 2004. *Projet Gazoduc Les Cèdres. Étude d'impact sur l'environnement*. TransCanada PipeLines Limitée. 217 p. et annexes.
- HELLEQUIN, L. 1997. Prétraitements et corrections pour un sondeur multifaisceaux. Laboratoire d'Acoustique Sous Marin. IFREMER. Seizième colloque gretsi — 15-19 septembre 1997 — Grenoble. Pp. 817 à 820. En ligne : [http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/12737/204_607.pdf?sequence=1]

- KILLALY, H. H., Jr. 1856. Plan of River St. Lawrence between Prescott and Montreal [cartographic material] : shewing the rapids, and provincial canals to improve the navigation / drafted by H.H Killaly Jr. Toronto : Office of Public Works. En ligne : [<http://images.maritimehistoryofthegreatlakes.ca/1165/data>]
- LAFRENIÈRE, N. 1984. Le réseau de canalisation de la rivière des Outaouais. *Études en archéologie, architecture et histoire*. Parcs Canada. 100 p.
- LAJOIE, P. et P. STOBBE. 1951. Étude et carte des sols des comtés de Soulanges et de Vaudreuil. Ministère fédéral de l'Agriculture. En ligne : [<http://biblio.uqar.ca/archives/30428344.pdf>]
- LORRAIN, L. 1978. Les forts de l'Outaouais. Ministère des affaires culturelles, rapport inédit.
- LOSSING, B.J. 1850. Pictorial Field Book of the Revolution or, Illustrations, by pen and pencil, of the history, Biography, scenery, Relics, and Traditions of the War for Independence. Volume 1. 786 pages. En ligne : [<https://ia601409.us.archive.org/14/items/pictorialfieldb00lossgoog/pictorialfieldb00lossgoog.pdf>]
- LUEGER, R. 1979a. Projet de reconnaissance de postes de traite de fourrures, 1978, l'Outaouais et la Moyenne-Côte-Nord. Ministère des affaires culturelles, rapport inédit. 297 p.
- LUEGER, R. 1979b. Description des habitats préhistoriques de Coteau-du-Lac: assemblage disparate d'artefacts datant de la période archaïque et du sylvicole. Histoire et Archéologie No. 12. Direction des lieux et des parcs historiques nationaux. Parcs Canada. Ministère des Approvisionnements et Services Canada. Pp 3 à 101.
- MARITIME HISTORY OF THE GREAT LAKES. 1854. Maps, Reports, Estimates, &c., Relative to Improvements of the Navigation of the River St. Lawrence; and a Proposed Canal Connecting the River St. Lawrence and Lake Champlain: Laid before the Legislative Assembly during the 2nd Session, 5th Parliament, 1856, Map 4 Survey of a portion of the River St. Lawrence between Pointe au Diable and Pointe au Moulin, including the Cedar Rapids. En ligne : [<http://images.maritimehistoryofthegreatlakes.ca/63617/data>]
- MAROIS, R. 1976. Notes sur le site Coteau-du-Lac, BhFn-1. Ministère des Affaires Culturelles. Ms. 6 p.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC. 2015. Site archéologique de l'Île-aux-Tourtes. Registre du patrimoine culturel. En ligne : [<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=160080&type=bien#.VpZ8zk1ljkA>]
- MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC. 2009. Site archéologique de la Pointe-du-Buisson. Registre du patrimoine culturel. En ligne : [<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92788&type=bien#.Vpf8-k1ljkA>]
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). En ligne : [www.mcccq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/patrimoine/bibliographieisaq.xls]
- MORIN, B. 1979. Rapport des activités archéologiques dans la région de Coteau-du-Lac, comté de Soulanges, été 1979. Collège de Sherbrooke, Laboratoire d'archéologie préhistorique, 1980, rapport inédit, 141 p.

- MRC DE VAUDREUIL. 2004. schéma d'aménagement révisé (SAR). Chapitre 11 les territoires d'intérêt historique, culturel, esthétique et écologique. En ligne : [[http://www.mrcdevaudreuil-soulanges.com/sites/default/files/documents/schema-amenagement/Chap_11/Pages%20de%20Schema%20daménagement%](http://www.mrcdevaudreuil-soulanges.com/sites/default/files/documents/schema-amenagement/Chap_11/Pages%20de%20Schema%20daménagement%20)]
- OCCHIETTI, S., M. CHARTIER H., C. HILLAIRES-MARCEL, M. COURNOYER, S.L. CUMBAA et R. HARRINGTON. 2001. Paléoenvironnements de la mer de Champlain dans la région de Québec, entre 11 300 et 9750 bp : le site de Saint-Nicolas. Géographie physique et Quaternaire, vol. 55, n° 1, 2001, p. 23-46. En ligne : [<http://id.erudit.org/iderudit/005660ar>]
- PARCS CANADA. 2015. Lieu historique national du Canada du Canal-de-Sainte-Anne-de-Bellevue. En ligne : [http://www.pc.gc.ca/APPS/CP-NR/release_f.asp?bgid=933&andor1=bg]
- PATRIMOINE EXPERTS. 2011. inventaire archéologique (2008), Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie Direction générale de Montréal et de l'Ouest. Ministère des transports du Québec. 49 p.
- PENDERGAST, J.F. 1965. An Archaeological Reconnaissance of the Eastern Portion of the Triangle of Land Between the Ottawa and St. Lawrence rivers in 1965. Musée national de l'Homme, Ottawa, rapport inédit, 13 p.
- PINEL, L. et M. CÔTÉ. 1985. Reconnaissance archéologique de l'archipel de Coteau-du-Lac, comté de Vaudreuil / Soulanges. Société historique et archéologique de Coteau-du-Lac, Rapport inédit.
- SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE L'ÎLE-AUX-TOURTES. 2012. En ligne : [<http://www.ileauxtourtes.qc.ca/index.php?page=situation>]
- PINTAL, J.-Y. 2010. Réévaluation de l'état et de l'intérêt des sites archéologiques classés et d'intérêts de la Moyenne et de la Basse-Côte-Nord. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. 127 p. et cartes.
- PINTAL, J.-Y. 1996. Inventaires et fouilles archéologiques à Baie-Comeau : Les interventions de 1995. La société des parcs de Baie-Comeau; La ville de Baie-Comeau; Le Ministère de la Culture et des Communications, Direction de la Côte-Nord. 229 p.
- PLOURDE, M. 2010. Étude archéologique – Réévaluation des sites de la Haute-Côte-Nord (Tadoussac à Pointe-aux-Anglais). La Direction de la Côte-Nord du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
- PLOURDE, M. 2006. Étude sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire. Participation du Québec au projet de répertoire canadien des lieux patrimoniaux, Volet archéologie. Direction du Patrimoine et de la muséologie, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. 54 p.
- QLF CANADA. 2005. Une étude de base pour la mise en candidature de la rivière des Outaouais au réseau des rivières du patrimoine canadien. Le réseau des rivières du patrimoine canadien. 318 p. En ligne : [<http://ottawariver.org/pdf/0-ORHDC.pdf>]
- SAMSON, G. 1984. Directives archéologiques au promoteur dans le cadre de la procédure d'évaluation des études d'impact. Ministère des Affaires culturelles, Service du patrimoine, Québec.

- SÉNÉCAL, A. 2014. Fouilles archéologiques et animation été 2014. À pointe-du-buisson Pointe-à-Jonathan (BhFI-1n). Rapport de terrain 2014. 38 p. En ligne : [<http://www.pointedubuisson.com/wp-content/uploads/Rapport-de-fouilles-PdB-2014.pdf>]
- SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE DU QUÉBEC. 1967. Ébauche du rapport préliminaire sur le site de Pointe-aux-Buissons (Pointe-du-Buisson), Melocheville. Ministère des Affaires Culturelles. Rapport Inédit. 20 p.
- SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE DU QUÉBEC. 1970. Activités de la S. A. P. Q., 1969, Pointe-aux-Buissons (Pointe-du-Buisson), La Martre, Mandeville. été d'archéologie préhistorique du Québec, tirage limité, no a, 94 p.
- TACHÉ, K. 2010. Le sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction meadowood au Québec. Direction du Patrimoine et de la muséologie, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. 135 p. En ligne : [<http://www.mcccf.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/patrimoine/archeologie/sylvicole-inferieur-Tache.pdf>]
- THE HILLMAN STEREOVIEW ARCHIVE 3-D IMAGES OF CANADA'S EARLY YEARS. 2016. The Quebec Region Cedar Rapids on the St. Lawrence River. En ligne : [<http://www.hillmanweb.com/3d/quebec.html>]
- WRIGHT, J.V. 2002. Histoire des autochtones du Canada, Tome I (10000 - 1000 av. J.-C.). Cahier no 3, Association canadienne d'archéologie. En ligne : [<http://www.canadianarchaeology.com/publications/fHAC-vol-1.lasso>]

Annexe A
Carte 1



Archéologie

- Site archéologique connu
- BhFm-1** Code Borden
- Zone à potentiel archéologique en milieu terrestre
- Zone à potentiel archéologique en milieu subaquatique
- Chenal de navigation (Killaly, 1856)

Infrastructures

- Centrale hydroélectrique
- Autoroute
- Route nationale
- Voie ferrée
- Ligne de transport d'énergie

Limites

- Municipalité régionale de comté (MRC)
- Municipalité

Composantes du projet

- Zone d'étude élargie
- Zone d'étude restreinte
- Ouvrage projeté
- Sens de l'écoulement

Réfection de la digue de la centrale des Cèdres

Archéologie

Sources :

- Orthophoto, résolution 30 cm, © Géomont, 2014
- Base de données topographiques du Québec (BDTQ), 1/20 000, MRNF Québec, 2007
- Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ), MCC Québec, 2015
- Réseau ferroviaire national (RFN), 1/10 000, août 2015
- Système sur les découpages administratifs (SDA), MRNF Québec, avril 2016
- Base géographique des aménagements de production (BGAP), Hydro-Québec
- Équipement et services partagés, octobre 2016
- Base géographique de TransÉnergie (BGTÉ), Hydro-Québec, avril 2016
- Données de projet, Hydro-Québec, octobre 2016

Cartographie: AECOM
 Fichier : 0002c_eic1_tet_019_archeo_161205.mxd

0 250 500 m
 MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)
 Equidistance des courbes : 10 m

Décembre 2016
Préfinal

Carte 1
 Hydro Québec
 Production

À propos d'AECOM

AECOM s'affaire à bâtir pour un monde meilleur. Nous assurons la conception, la construction, le financement et l'exploitation d'infrastructures pour des gouvernements, des entreprises et des organisations dans plus de 150 pays. En tant que firme pleinement intégrée, nous conjuguons connaissance et expérience, dans notre réseau mondial d'experts, pour aider les clients à relever leurs défis les plus complexes. Installations à haut rendement énergétique, collectivités et environnements résilients, nations stables et sécuritaires : nos réalisations sont transformatrices, uniques et incontournables. Classées dans la liste des entreprises du *Fortune 500*, les sociétés d'AECOM ont enregistré des revenus annuels d'environ 18 milliards de dollars US.

Voyez comment nous concrétisons ce que d'autres ne peuvent qu'imaginer, au aecom.ca et [@AECOM](https://www.instagram.com/aecom).